

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 5 FÉVRIER 1985



Pourquoi le Canadien moyen paie toujours la note

La réforme des allocations familiales, proposée par le gouvernement conservateur, a soulevé des critiques parce qu'elle pénalisait les familles moyennes. Le Livre blanc sur la fiscalité du gouvernement québécois, s'inquiète du fardeau fiscal des contribuables à revenu moyen.

Mais qui sont ces « citoyens moyens » auxquels on semble tellement s'intéresser? C'est un groupe aussi indéfinissable que « l'homme de la rue », un fourre-tout économique, parce que chaque gouvernement, chaque politicien ou chaque spécialiste prend la définition du revenu moyen qui l'arrange le plus.

Mais peu importe la définition que l'on emploie, au moins la moitié des familles canadiennes entrent dans le groupe des revenus moyens. Cela explique pourquoi il est difficile de financer une réforme, de modifier le système fiscal, sans aller piquer dans les poches de cette majorité.

Revenu moyen: une famille sur deux

Statistique Canada divise les citoyens en deux lorsqu'elle calcule le revenu des Canadiens: d'un côté, les familles, et de l'autre les personnes seules. Une famille est définie comme plusieurs personnes, liées par le sang et vivant sous le même toit.

Pour les familles, le revenu moyen est plus élevé qu'on ne pense d'habitude. En 1983, il s'établissait à \$34 479. Pour 1984, en tenant compte de l'augmentation des salaires, il a dû atteindre \$35 900 par année, et un peu moins au Québec, soit \$32 800.

Ces revenus sont assez élevés parce que ces chiffres englobent toutes les sources de revenus et que souvent, plus d'un membre de la famille touche un salaire, surtout depuis l'entrée massive des femmes sur le marché du travail.

La répartition des familles selon leur niveau de revenu montre également que le gros d'entre elles, soit 48 p. cent, disposent de \$20 000 à \$45 000. Les plus riches et les plus pauvres, comptent chacun pour environ le quart.

La définition de la famille moyenne devient par ailleurs de plus en plus généreuse. Même le Nouveau parti démocratique, pourtant pas le défenseur attitré des bien nantis, a étendu la catégorie des revenus-moyens jusqu'à \$50 000, lors du débat sur les politiques d'aide familiale.

Cela n'est pas étonnant. Le tableau montre que si l'on étend le groupe des \$20 000 à \$50 000 compte très certainement pour plus de la moitié des familles. On crée ainsi une majorité. Par ailleurs, un revenu familial de \$50 000 ne fait pas de ses bénéficiaires des privilégiés du système. C'est ce que gagneront un technicien dans une grande entreprise et une enseignante. Ils seront confortables, sans plus.

Il faut noter que la répartition du revenu des personnes seules est très différente. 83,7 p. cent d'entre eux touchent moins que \$25 000. On y retrouve beaucoup de démunis, surtout des jeunes et des personnes âgées. On parle peu d'eux dans le débat actuel sur la politique familiale pour la bonne raison que, par définition, ils n'ont pas d'enfants.

Allocations; les riches ne peuvent tout payer

Ces chiffres permettent de comprendre les problèmes du ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Jake Epp, qui a proposé une réforme du régime de prestations aux enfants. Il veut augmenter l'aide aux familles à faible revenu, en réduisant nettement celle dont profitent les biens nantis, mais en rognant aussi les prestations des familles moyennes. Il n'avait pas le choix.

Selon les données fournies dans son document d'étude sur la question, on constate que 3,5 millions de familles bénéficient de cette politique familiale. Là-dessus, on compte 839 000 familles, soit 23,5 p. cent, dont le revenu est inférieur à \$20 000. 1,9 million, soit 55,7 p. cent se situent dans la classe des \$20 000 à \$50 000, et les 738 000 familles restantes, soit 20,8 p. cent, touchent plus de \$50 000. Ces chiffres diffèrent de ceux de Statistique Canada parce qu'il n'englobe que les familles avec enfants.

On voit que la proportion de riches est assez faible, trop faible pour servir de vache à lait. Même si l'on avait privé ces bien nantis de la totalité des bénéfices qu'ils reçoivent de l'État pour leurs enfants, il n'y aurait pas eu assez d'argent pour financer la réforme sans affecter les classes moyennes.

Les classes moyennes doivent trinquer

Au niveau québécois, le ministre des Finances Yves Duhaime a un problème du même ordre. Il n'est pas suffisant de « faire payer les riches » pour améliorer le sort des moins bien nantis. Les riches sont trop peu nombreux, comme le montre ce tableau, dont les données sont tirées du Livre blanc sur la fiscalité. La proportion de personnes à faible revenu est plus élevée parce qu'on intègre ici les personnes seules.

Comme il n'y a pas assez de riches pour payer la note, ce sont les classes moyennes qui trinquent.

REVENU DES FAMILLES AU CANADA	
Revenu	Proportion
Moins de \$10 000.....	7,3%
\$10 000 à \$20 000.....	20,3%
\$20 000 à \$30 000.....	21,2%
\$30 000 à \$45 000.....	26,8%
\$45 000 et plus.....	24,3%

REVENU DES MÉNAGES AU QUÉBEC	
Moins de \$15 000.....	48,6%
\$15 000 à \$30 000.....	29,5%
\$30 000 à \$50 000.....	16,3%
\$50 000 et plus.....	5,5%

AVERTISSEMENT DE SUZANNE BLAIS-GRENIER

Montréal doit se « remuer » pour avoir le centre bancaire

Les hommes d'affaires de Montréal devraient d'urgence « faire le ménage chez eux, se mettre d'accord », regrouper leurs forces et raffiner leur dossier afin de maximiser leurs chances d'obtenir le Centre bancaire international. Ils espèrent une décision d'Ottawa, « au moins une déclaration de principe » cette année.

LAURIER CLOUTIER

Cette nouvelle attitude donnerait plus de résultats que les plaintes sur l'absence d'interlocuteurs dans le gouvernement conservateur de Brian Mulroney et que les « divergences » affichées par des déclarations contradictoires.

Avec des gants blancs toutefois, et sur le ton serein d'une économiste beaucoup plus que d'une politicienne, Suzanne Blais-Grenier dit en d'autres mots aux hommes d'affaires montréalais de se remuer et de cesser leurs gémissements, lors d'une entrevue hier.

Ex-professeur de l'Université Laval et ex-directrice générale de l'Association paritaire de prévention pour la santé et la sécurité au travail du Québec, Suzanne Blais-Grenier fut élue le 4 septembre dernier député de Rosemont et occupe depuis lors le poste de ministre fédéral de l'Environnement. C'est le ministre sénior de Montréal.

Le Centre refait surface

Durant la campagne électorale, ses thèmes principaux comprenaient le Centre bancaire international et la zone franche. Depuis la fin de l'automne, avec son approche « low profile », elle a donné au Centre bancaire de la « visibilité » au sein du nouveau



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Suzanne Blais-Grenier, ministre de l'Environnement

gouvernement fédéral: convocation d'une rencontre le 18 janvier et tenue d'une partie du caucus québécois du 29 janvier dernier sur le dossier.

Mais quelle ne fut pas sa surprise de lire, le lendemain, les critiques des hommes d'affaires alors qu'on s'était entendu sur l'absence de déclaration pour le moment et sur la mise sur pied d'une stratégie. A contrecœur, elle sent donc le besoin de faire le point.

Pendant ce temps, le président du conseil de la Chambre de commerce de Montréal, Pierre Goyette, reconnaît les efforts de Suzanne Blais-Grenier. On est

justement en train d'étoffer le dossier du Centre bancaire.

Il ajoute toutefois que les dirigeants de la Chambre ont rencontré en fin de semaine dernière quelques ministres fédéraux, dont Robert Cotret, président du Conseil du trésor, pour faire avancer le projet conjoint des Centres bancaires de Vancouver et de Montréal.

Suzanne Blais-Grenier et le gouvernement conservateur préfèrent l'approche collégiale à celle d'un interlocuteur comme Marc Lalonde (ex-ministre libéral des Finances), qui a fini par « tuer le projet ».

Pierre Goyette réplique qu'il est d'accord avec l'approche du caucus mais « qu'il devient plus difficile d'étudier un dossier technique avec près de 60 députés. C'est utile qu'ils soient au courant mais il faut faire plus que ça ».

Nouvelle version, avant Rasminsky

« Je suis d'accord avec l'approche collégiale, du moment qu'il y a une décision de prise. Sauf que des décisions ne se prennent pas à 60. Mais le gouvernement conservateur fait ce qu'il faut, avec l'étude confiée à Louis Rasminsky », ex-gouverneur de la Banque du Canada, qui produira son rapport au printemps. La Chambre est en train de produire une nouvelle version de son projet, avant le rapport Rasminsky au printemps. Ottawa pourrait ainsi prendre une décision avant le prochain budget.

Suzanne Blais-Grenier déplore l'étalement du dossier sur la place publique, à ce stade-ci des discussions. Certains veulent-ils se faire du capital politique?

« Les autres régions du Canada fonctionnent avec une approche collégiale et les caucus anglophones sont très forts. La nouvelle approche a permis de changer le climat et de régler de vieux dossiers ».

La ministre souhaite que les autres intéressés se regroupent autour du projet du Centre bancaire mais elle n'a pas d'objection à ce que la Chambre de Montréal chapeaute le groupe. Il faudrait élargir le « task force » et mieux le coordonner.

Elle conclut qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir avant de fixer un échéancier mais souhaite une décision rapide.

CN et CP: \$60 millions d'économies en remplaçant les wagons de queue

Le Canadien National et le Canadien Pacifique affirment que le remplacement de leurs 1750 wagons de queue par un équipement électronique leur permettrait d'économiser \$60 millions par année.

GILLES GAUTHIER

Le wagon de queue cher aux nostalgiques du chemin de fer serait principalement remplacé à la toute fin du convoi par une simple boîte métallique pesant 35 livres qui enregistre les données essentielles et les transmet à un récepteur installé dans la cabine du conducteur.

Les deux compagnies font conjointement campagne en faveur de la disparition des « caboose » oranges qui font partie du paysage ferroviaire depuis le milieu du 19e siècle.

Hier à Montréal, elles invitaient la presse à voir les wagons-

exposition d'un convoi spécial montrant les améliorations techniques apportées au cours des ans qui font que, selon elles, le wagon de queue est devenu une dépense « non essentielle » qui affaiblit la position concurrentielle des chemins de fer et des entreprises tant au Canada que sur les marchés internationaux.

Fabriqué à Vancouver, coûtant \$6 000 comparativement à \$175 000 pour une « caboose » neuve, le moniteur de queue, fonctionnant grâce à une batterie, enregistre la pression d'air dans le système de freins, détecte les mouvements et leur sens, mesure la distance, ce qui permet notamment au conducteur de déterminer à quel moment le dernier wagon du convoi a franchi un point donné, etc.

Les deux compagnies ont effectué depuis juin 1983 des tests sur des trains comptant à la fois un wagon de queue et le nouvel équi-

pement électronique. Ils ont porté jusqu'à maintenant sur 40 000 milles, soit 1700 heures, et les sociétés affirment qu'ils ont été concluants à plus de 98,7 p. cent. Le CN a demandé le 9 avril 1984 à la Commission canadienne des transports (CCT) de pouvoir faire des essais avec les seuls instruments électroniques. Le CP faisait la même requête en octobre dernier.

La CCT décidait alors de tenir des audiences publiques dans plusieurs villes sur le sujet. Commencées le 3 décembre dernier, elles se termineront à Hull mardi prochain.

Les compagnies font valoir que plus de 1 000 trains sans wagon de queue circulent chaque jour aux États-Unis. Au Canada, la Québec Cartier Mining (QCM) n'en fait pas usage sur son chemin de fer depuis 1963. L'Allemagne de l'Ouest les a éliminés depuis plus de 30 ans et ils ont pratiquement disparu de l'Europe occidentale.

Le CN et le CP affirment qu'outre l'enregistreur de fin de train, des progrès techniques tels le frein à air automatique, la commande centralisée de la circulation, le système de communication radio, les détecteurs électroniques d'objets trainants et d'échauffement des boîtes d'essieu du train, l'amélioration du matériel roulant et de la voie, les systèmes informatiques de traitement de l'information, ainsi que la mobilité des équipes de réparation des trains, font de la « caboose » une pièce d'équipement désuète.

Outre l'élimination d'emplois qu'entraînerait la disparition des wagons de queue, les opposants à cette mesure font notamment valoir que les personnes travaillant dans les « caboose » sont souvent seules en mesure de signaler certains accidents, dont les véhicules automobile qui entrent en collision avec le train au milieu ou à la fin du convoi.

CHUTE DUE AUX DIVERGENCES WILSON-MULRONEY?

Le dollar en dessous de \$0,75 US

Le dollar canadien est tombé hier en dessous de \$0,75 US sur les marchés monétaires mondiaux, clôturant à \$0,7496 US, en perte de près d'un tiers de cent sur la clôture de vendredi (\$0,7526 US).

DONALD MCKENZIE de la Presse canadienne

Au cours des opérations de la journée, le dollar canadien avait fléchi à \$0,7491 US, son niveau le plus bas depuis le mois de juillet dernier, date à laquelle il s'était inscrit à \$0,7486 US. Au taux de clôture d'hier, il en coûterait entre \$1,33 et \$1,34 canadien pour avoir un dollar américain.

Selon les cambistes, le dollar canadien n'est qu'une des devises victimes de la fermeté du dollar américain.

La devise américaine a atteint des sommets records par rapport au franc français et la lire italienne. Par rapport au florin hollandais elle a atteint son niveau le plus élevé depuis 13 ans et par rapport au mark allemand ce fut le taux record des 12 dernières années.

Pour un cambiste de la Banque royale du Canada (qui a demandé l'anonymat), cette chute du dollar canadien s'expliquerait par les divergences entre le premier ministre Brian Mulroney et son ministre des Finances Michael Wilson, sur les moyens de réduire le déficit budgétaire qui s'élève à \$35 milliards.

Ce même cambiste rappelle que la fermeté du dollar américain, hier, était telle, que le billet vert a crevé le plafond psychologique des 3,20 marks allemands, malgré les interventions de la

Bundesbank, la banque centrale de l'Allemagne de l'Ouest.

Toujours d'après la même source, la Bundesbank a vainement tenté de préserver le deutsche mark, en vendant des dollars américains et rachetant des marks. L'échec de cette tentative n'a fait que stimuler la demande de dollars américains sur le marché monétaire.

M. Jim Snook, vice-président adjoint à la Citibank, de Toronto, explique la flambée de la devise américaine sur les différents places monétaires du monde par la crainte d'une nouvelle poussée à la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

« Tous veulent acheter des dollars américains en ce moment, a dit M. Snook. Mais, cette panique n'est pas justifiée. Le dollar canadien se comporte bien vis-à-vis des autres devises étrangères ».

La plupart des économistes estiment que les taux de l'intérêt sont à la base du comportement du dollar canadien.

On estime que les taux de l'intérêt se stabiliseront si le président américain Ronald Reagan prend des mesures concrètes pour réduire le déficit budgétaire américain. S'il laisse le déficit croître, les économistes pensent que les taux de l'intérêt vont grimper de part et d'autre de la frontière d'ici le milieu de l'année.

Il est de tradition au Canada de relever les taux de l'intérêt parallèlement à ceux des États-Unis. Quand les taux augmentent chez nos voisins du sud, il se produit au Canada une fuite de capitaux, ce qui exerce encore plus de pressions sur le dollar canadien.

GM: bénéficiaire de \$4,5 milliards

DETROIT (AP) - En dépit de grèves aux USA, au Canada et en Europe, le bénéfice consolidé de General Motors a atteint l'an dernier un sommet de \$4,5 milliards, 21 p. cent de plus qu'en 1983.

Le bénéfice du dernier trimestre a cependant été de \$877 millions, en baisse de 32,5 p. cent par rapport au même trimestre en 1983, en raison de la lenteur de la reprise après les débrayages.

Le chiffre d'affaires, pour les douze mois de l'année, est passé à \$83,9 milliards ou \$14,22 par action. En 1983, il était de \$74,6 milliards ou \$11,84 par action. Les revenus du dernier trimestre sont restés presque identiques à ceux du dernier trimestre de 1983, soit \$20,8 milliards. Les hausses de

prix ont été l'apport le plus important aux bénéfices.

Pour sa part, General Motors du Canada a terminé son exercice avec un bénéfice net de \$880,8 millions sur un chiffre d'affaires de \$16,3 milliards, ce qui constitue une amélioration par rapport au bénéfice de \$675,6 millions que la compagnie avait enregistré sur des revenus de \$13,8 milliards en 1983. La compagnie attribue cette amélioration notamment à la forte demande, aux USA, pour des produits fabriqués au Canada.

Pour l'ensemble de 1984, General Motors a vendu 8,3 millions d'automobiles et camions, dans le monde entier, en augmentation de 6 p. cent par rapport à celles de 1983.



LES IMPÔTS

Les dividendes en actions — y avez-vous pensé?

Un nombre sans cesse croissant de Québécois investissent dans les régimes d'épargne-actions du Québec (REA) afin de réduire leur impôt sur le revenu provincial. Lorsque vous achetez des actions de grandes corporations publiques, vous pouvez choisir de recevoir des dividendes en espèces, des dividendes en vertu d'un régime de réinvestissement des dividendes (RRD) ou des dividendes en actions. Ces derniers peuvent offrir des épargnes fiscales et des reports d'impôt importants.

**WILLIAM POWELL, de Caron Bélanger
DALLAIRE GAGNON/CLARKSON GORDON, MONTRÉAL**

Dividende en actions?

C'est un dividende versé sous forme d'actions de la corporation. Il ne faudrait cependant pas le confondre avec un dividende en vertu d'un RRD selon lequel la corporation vous paie indirectement un dividende en espèces et utilise l'argent pour vous remettre des actions additionnelles.

Impôt et dividendes en actions

Les dividendes en actions de corporations publiques ne sont pas imposés lorsqu'ils sont reçus. Ils sont considérés comme reçus en franchise d'impôt et seront traités comme des gains en capital seulement lorsque vous les vendrez ou que vous vendrez des actions de la même catégorie. Si vous êtes assujéti au taux maximum d'impôt du Québec, le gain en capital est imposé au taux de 30,2 % comparativement à 37,96 % pour d'autres types de dividendes.

Les dividendes en actions offrent d'autres avantages. Comme le coût des nouvelles actions et le coût des actions existantes forment une moyenne, le montant global du dividende en actions reçu ne sera jamais complètement assujéti à l'impôt jusqu'à ce que vous vendiez toutes les actions de la même catégorie. Un dividende en actions diminue donc le coût moyen de toutes les actions de la même catégorie que vous détenez dans une corporation.

Par exemple, supposons que Jean Fournier détient 1.000 actions d'Entreprises Bell acquises pour 35.000 \$, que le prix du marché est stable et qu'il reçoit un dividende en actions de 7 % ou de 70 actions. S'il vend ses 70 actions, il réalise alors un gain en capital de 160,30 \$, soit 70 actions multipliées par le prix du marché de 35 \$ l'action moins son prix coûtant moyen de 32,71 \$ l'action (35.000 \$ divisé par 1.070 actions). S'il est imposé au taux maximum du Québec, l'impôt sur le gain en capital s'élèvera à 48,41 \$ (160,30 \$ X 30,2 %). Si par ailleurs un dividende en espèces de 7 % ou un dividende en vertu d'un RRD de 7 % lui est versé (2.450 \$), Jean paie alors 930 \$ d'impôt. Jean réalise donc une épargne de 190 \$ et un report d'impôt de 692 \$ s'il choisit de recevoir des dividendes en actions.

Fractionnement du revenu

En général, lorsque vous faites don d'un placement à un mineur (moins de 18 ans), le revenu gagné est imposé comme si vous l'aviez reçu vous-même, sauf s'il prend la forme d'un dividende en actions d'une corporation publique. Le gain en capital est imposé entre les mains du mineur de la manière décrite plus haut. Ce genre de fractionnement du revenu n'existe pas pour les conjoints à moins que les dividendes en actions soient d'une catégorie différente des actions qui ont fait l'objet du don.

Si vous utilisez ce type de dividende aux fins de fractionnement du revenu avec des mineurs, n'oubliez pas que les dons sont généralement assujéti à l'impôt sur les dons du Québec et que tout gain en capital couru au moment du don sera imposé entre vos mains.

Déduction des frais d'intérêt

Il a déjà été question que Revenu Canada ne permette pas la déduction des frais d'intérêt payés sur des emprunts pour acheter des actions de corporations publiques qui ne versent que des dividendes en actions. Or, le ministre du Revenu national a récemment annoncé que Revenu Canada n'entend pas refuser la déduction des frais d'intérêt lorsque vous pouvez choisir entre des dividendes en actions ou en espèces.

Prenez garde

Prenez note que les dividendes en actions sont généralement moins intéressants lorsque:
— votre revenu imposable est inférieur à 36.260 \$ et que vous prévoyez détenir les dividendes en actions ainsi que le placement initial pour peu de temps;
— vous gagnez moins de 1.000 \$ en autres revenus de placements.

De plus, contrairement aux dividendes reçus en vertu d'un RRD, les dividendes en actions ne sont pas admissibles au REA. Ils présentent également un risque par rapport aux dividendes en espèces puisque le prix du marché des actions fluctue constamment.

Il n'est jamais trop tard pour changer

Si une corporation publique offre le choix à ses actionnaires de recevoir des dividendes en actions et si vous désirez vous prévaloir de cette option, vous pouvez, dans la plupart des cas, le faire en écrivant à la corporation publique ou à la société de fiducie qui administre ses actions.

Édition: Roger Germain, F.C.A.

PGL International décroche des contrats de \$50 millions en Algérie

Le groupe PGL International de Montréal vient de décrocher une série de contrats pour le développement d'infrastructures touristiques en Algérie. D'une valeur totale de \$80 millions, ces contrats auront un contenu canadien à 65 p. cent.

MIVILLE TREMBLAY de la Presse canadienne

PGL est une jeune entreprise spécialisée dans le développement intégré de projets dans les pays en voie de développement disposant de capacités financières. Composée d'ingénieurs, de gestionnaires et d'architectes, elle conçoit, réalise et se charge même de recruter des administrateurs pour ses projets.

M. Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur et des Relations internationales, a expliqué à la Presse canadienne qu'il s'agissait là d'une des retombées de sa mission commerciale en Algérie de novembre dernier.

De fait, PGL a obtenu du gou-

vernement algérien six ententes. La première porte sur la création d'un Joint-venture Algérie-Québec visant la promotion du tourisme canadien vers ce pays. Elle comporte une enveloppe renouvelable de \$1 million valable pour 18 mois.

Pour soutenir ces efforts promotionnels, la compagnie montréalaise réalisera un film touristique pour une somme de \$500 000 à \$800 000.

PGL va également construire un hôtel de 350 chambres à l'aéroport d'Alger pour \$35-40 millions et doit recruter des spécialistes pour une gestion conjointe québéco-algérienne de l'établissement.

Ce même type d'arrangement administratif sera instauré après le parachèvement, pour \$20 millions, d'un hôtel international de 250 chambres à Oran.

De plus, onze salles de cinéma seront rénovées en deux phases par PGL pour une somme de \$19,2 millions.

Enfin, la compagnie s'est vu proposer la cogestion de cinq sta-

tions balnéaires ou sahariennes à raison de \$1 million chacune.

Cet ensemble de projets représente une percée intéressante pour M. Jean Larivée, président de PGL, et ce dernier espère que d'autres contrats dans le même domaine suivront avec les années.

Toutefois, ces ententes constituent également une sorte de prix de consolation, car PGL avait mobilisé beaucoup d'énergie et d'argent à l'intérieur du consortium québécois Scanta, qui avait soumis un projet de développement touristique en Algérie.

Or, avec la baisse des revenus pétroliers, ce pays a révisé à la baisse ses ambitions touristiques en parant au plus pressé, et en utilisant mieux les ressources existantes.

PGL réalisera en 1985 un chiffre d'affaires de \$10 millions et embauche plus de 200 personnes.

La compagnie a, entre autres, déjà construit des écoles en Arabie saoudite et au Sénégal, une station de métro à Montréal, un

hôpital à Repentigny et l'un de ses associés seniors, a assuré la gestion de la construction du Palais des congrès de Montréal.

Cette même mission commerciale, dirigée par M. Landry en novembre, a également débouché sur un contrat de \$2,5 millions entre Hydro-Québec International et la Société nationale de l'électricité de gaz d'Algérie, Sonelgaz, pour la conception et la réalisation d'un centre de recherche, de contrôle et d'essai.

M. Landry affirme que d'autres projets découlant de ce voyage seront annoncés sous peu. Ils permettraient des ventes d'environ \$40 millions.

Le ministre croit que ces résultats s'expliquent en partie par un resserrement des liens et la connaissance interpersonnelle qu'il a pu établir avec neuf ministres du gouvernement algérien. Les échanges de la mission commerciale ont également permis de mieux cerner les priorités gouvernementales et facilité ainsi la présentation d'offres de biens et de services plus adéquates.

Les entreprises canadiennes qui exportent profitent de la faiblesse du dollar

OTTAWA (PC) — Quand le dollar canadien est anémié que face au dollar américain, les entreprises canadiennes obtiennent plus pour les produits qu'elles vendent à l'étranger. C'est ce qui s'est produit en 1984, a rapporté hier Statistique Canada.

Et c'est ainsi, selon l'agence fédérale, que l'indice des prix de vente des compagnies du pays, témoin de la tendance inflationniste au niveau industriel, a progressé de 0,4 p. cent en 1984, au regard de 1983. En 1983, il avait progressé de 3,5 p. cent au regard de 1982.

Les économistes accordent un intérêt particulier à cet indice, car il permet de faire des prévisions au niveau des ventes au détail à l'intérieur du pays. L'indice des prix à la consommation, que note attentivement Statistique Canada, est descendu l'an dernier à un bas niveau de 4,4 p. cent, niveau record jamais atteint au cours des 13 dernières années. Et en novembre, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a prédit qu'il ira encore plus bas cette année, soit à un niveau moyen de 4,1 p. cent.

Un dollar canadien faible a des

retombées sur l'indice des prix de ventes de nos industries à l'extérieur, car pour un grand nombre de nos produits, leur valeur est établie en dollars américains. Aussi, quand la devise des États-Unis est supérieure à la devise canadienne, automatiquement nos produits valent plus si on les évalue à l'échelle canadienne.

Pâtes et papier avantagés

En 1984, notre dollar avait atteint les 84 cents US, avant de baisser à un bas niveau historique de 74,86 cents en juillet dernier, et reprendre pour s'échanger depuis quelque temps autour de 76 cents. Il est toutefois de nouveau soumis à de nouvelles pressions, depuis les derniers jours. Hier midi, sur les marchés de changes étrangers, il cotait 74,99 cents US.

L'industrie des pâtes et papier, qui vend une portion importante de sa production aux États-Unis et à l'étranger, a été en tête quant à la hausse des prix de ses produits. L'indice des prix de cette industrie a progressé de 11,4 p. cent; il avait progressé de 2,9 p. cent en 1983.

Si les indices des prix des mé-

taux primaires et des industries du bois ont enregistré des reculs respectifs de 3,2 p. cent et de 1,9 p. cent, Statistique Canada note que, ces diminutions auraient été plus prononcées s'il n'y avait pas eu le facteur positif du faible dollar canadien sur les prix.

La baisse des prix a en fait été la conséquence d'une diminution de la demande à l'échelle mondiale, aussi bien pour les métaux que pour les produits de la forêt. La hausse des intérêts hypothécaires survenue en début de 1984 a également contribué au resserrement de la demande de bois, parce qu'on a moins construit de nouvelles maisons.

Jusqu'au détail

Selon l'agence gouvernementale, les prix des industries ayant à affronter une concurrence minime ou nulle sur les marchés internationaux ont enregistré en 1984 des hausses à peu près identiques à celles de 1983, exception faite des charbons et des produits pétroliers. L'indice pour ce dernier groupe d'industries a terminé l'année 1984 avec 7,5 p. cent en plus, au regard d'une progression de 2,5 p. cent en 1983.

Une part importante de cette progression a découlé, selon Statistique Canada, de la hausse des coûts de compensation imposés par le gouvernement fédéral sur les produits pétroliers et qui est entrée en vigueur le 10 novembre.

Lorsqu'un changement de prix survient au niveau des industries, il s'écoule de trois mois à un an et demi avant qu'on les ressente au niveau du détail, dépendant naturellement du produit. Il y a exception pour les coûts de compensation des produits pétroliers qui se réfléchissent sans retard sur les prix aux consommateurs.

Ce coût de compensation est touché par le gouvernement sur la production des entreprises pétrolières pour équilibrer l'écart entre les prix de ses produits au Canada et à l'échelle mondiale.

Boycott des canettes

QUÉBEC (PC) — Pendant que les petits détaillants indépendants s'interrogent encore sur l'éventualité de former un front commun contre la récupération de la canette d'aluminium, les gros de l'alimentation au Québec, Steinberg, Provigo, Super Carnaval, Métro, IGA-Boniprix forment un bloc monolithique et refusent de procéder à la récupération.

D'un commun accord, les supermarchés liquident maintenant les stocks encore disponibles, n'achètent plus de canettes des distributeurs et n'acceptent pas de reprendre au client les contenants métalliques que celui-ci leur rapporte après utilisation.

Selon M. Michel Robin, président de Super Carnaval, c'est une question de solidarité avec l'industrie.

M. Robin rappelle que la récupération impose notamment aux marchés d'alimentation des problèmes sérieux d'espace.

Par contre, chez les petits détaillants indépendants la solidarité est, jusqu'à maintenant, moins probante. Cette catégorie de commerçants comporte des points de vente plus nombreux que les supermarchés mais ne jouit pas d'une organisation qui puisse les regrouper rapidement.

M. Yvon Godin de l'Alimentation Saint-Paul de l'Ancienne-Lorette, un leader dans la région de Québec, précise que les petits détaillants n'ont pas d'association pour les représenter.

Il n'en demeure pas moins qu'à l'Ancienne-Lorette, 22 petits commerçants sur 22, mènent la même action que les supermarchés.

Sports Experts fusionne avec Collegiate Arlington

Sports Experts et Collegiate Arlington Sports fusionnent pour créer la première chaîne nationale dans le secteur des sports et loisirs.

Sports Experts, une division de Provigo Inc. établie à Montréal, exploite au Québec et dans les Maritimes, un réseau de 108 magasins franchisés, corporatifs et de membres acheteurs. Collegiate Arlington Sports, établie à Toronto, exploite 44 magasins corporatifs au Québec, Manitoba, en

Ontario, Alberta et Colombie-Britannique.

L'entreprise, issue de la fusion et dont le nom sera Sports Experts Inc., poursuivra ses activités sous deux directions et conservera ses centres de distribution de Montréal et Toronto. Provigo détendra initialement 80 p. cent des intérêts de la nouvelle entreprise. Les ventes au détail atteindront près de \$175 millions et les actifs \$60 millions. La transaction prendra effet en avril 1985.

LES TAUX D'INTÉRÊT

ÉPARGNE STABLE	INTÉRÊT QUOTIDIEN	DÉPÔTS À COURT TERME						DÉPÔTS À TERME INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT					CERTIFICATS GARANTIS INTÉRÊT VERSÉ ANNUELLEMENT					PRÊTS PERSONNELS		HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES					HYPOTHÈQUES COMMERCIALES			
		DÉPÔT min(\$)	30-59 j.	60-89 j.	90-119 j.	120-179 j.	180-269 j.	270-364 j.	DÉPÔT min(\$)	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	DÉPÔT min(\$)	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS	1 AN	3 ANS	5 ANS
BANQUES																												
COMMERCIALE	—	5000	9	9	9	9	9	5000*	10	10	11	11	11	5000*	10	10	11	11	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
COMMERCE	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	1000	9	9	9	9	10	1000	9	10	10	10	11	12 et +	10	11	11	12	12	—	—	—
CONTINENTALE	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	1000*	9	9	9	10	10	1000	9	10	10	10	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D'ÉPARGNE	6	3000	8	8	8	8	8	1000	9	9	10	10	10	1000	9	10	10	10	11	12 à 16	10	11	11	12	12	11	12	12
MERCANTILE	—	5000	8	8	8	8	8	5000*	9	9	9	9	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTRÉAL	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	1000	9	9	9	9	10	1000	9	10	10	11	11	15 et +	10	11	11	12	12	11	12	13
NATIONALE	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	5000*	9	9	9	9	10	1000	9	10	10	11	11	13 et +	10	11	11	12	12	11	12	13
NOUVELLE-ÉCOSSE	6	5000	8	8	8	8	8	1000	9	9	9	10	10	1000	9	10	10	10	10	12 et +	10	11	11	12	12	—	—	—
ROYALE	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	1000	9	9	9	9	10	1000	9	10	10	10	11	11 et +	10	11	11	12	12	—	—	—
SOC. GÉNÉRALE CANADA	—	10000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TORONTO-DOMINION	7	5000	8	8	8	8	8	1000	9	9	9	9	10	1000	9	9	9	9	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FIDUCIERS																												
CANADA TRUST	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	10	10	10	11	13 et +	10	11	11	12	12	—	—	—
CAN. ITALIENNE	6	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	10	10	10	10	11	13 et +	11	—	—	—	—	11	—	—
CONTINENTAL	—	15000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	2000	9	10	10	10	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CRÉDIT FONCIER	—	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	500	9	10	10	10	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
EATON / BAIE	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	500	9	10	10	10	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FIDUCIAIRES	—	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	10	10	10	11	11	—	—	—	—	—	—	—	—
FIDUCIE QUÉBEC	—	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	9	10	10	10	11	11	—	—	—	—	—	—	—	—
FINANCIAL TRUST	—	5000	8	9	9	9	9	—	—	—	—	—	—	500	9	10	10	10	11	11	—	—	—	—	—	—	—	—
FIRST CITY	6 1/2	5000	8	9	9	9	9	—	—	—	—	—	—	500	9	10	10	10	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GUARANTY TRUST	6 1/2	5000	8	8	8	8	8	—	—	—	—	—	—	1000	10	10	10	10	11	11 et +	10	11	11	12	12	11	12	12
GUARDIAN	—	7	5000	9	9	9	9	—	—	—	—	—	—	1000	10	10	10	10	11	11	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTRÉAL TRUST	—	6 1/2	5000	8	8	8	8	—	—	—																		

ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

Cominco vend des actions de Pine Point

Cominco a vendu, principalement à des institutions, 800 000 de ses actions de Pine Point Mines pour la somme de \$21 millions, ce qui lui a permis d'enregistrer un gain extraordinaire d'environ \$9,5 millions qui apparaîtra dans les états financiers du premier trimestre. Cominco conserve encore 2 321 570 actions de Pine Point, soit environ 51 p. cent du total en circulation. De concert avec une entreprise japonaise associée, Cominco compte acheter toute la production de concentrés de plomb et de zinc de Pine Point.

\$89 millions de bénéfices pour Domtar

Domtar Inc. a terminé son exercice 1984 avec un bénéfice de \$89,5 millions ou \$1,63 par action (avant postes extraordinaires), comparativement à un bénéfice de \$40,9 millions ou \$2,22 par action en 1983. Le chiffre d'affaires a été de \$503,7 millions, en regard de \$479,1 millions pour l'exercice précédent. Compte tenu des postes extraordinaires (qui ont trait au recouvrement de pertes fiscales d'exercices antérieurs aux USA, moins la perte subie sur la vente ou la désaffectation de certains éléments d'actif), le bénéfice net a été de \$93,9 millions ou \$1,87 par action. Le secteur des papiers fins continue de fournir l'apport le plus important au bénéfice global de Domtar. Le bénéfice du groupe des produits des pâtes et papiers s'est amélioré par suite du relèvement des prix nets mais une grève déclenchée le 13 juin dernier à l'usine des pâtes kraft de résineux à Lebel-sur-Quévillon a eu des effets négatifs sur les résultats.

Mines Sullivan dévalue un placement

Le conseil de Mines Sullivan Inc. a décidé de dévaluer de \$9 711 000 le coût du placement de sa filiale Brunswick Tin Mines. La somme a été dépensée en travaux de recherche et de mise en valeur sur la propriété minière Mount Pleasant. Elle a été avancée par Mines Sullivan avant novembre 1977, date à laquelle Billiton Canada s'est associée aux travaux de mise en valeur de Mount Pleasant Tungsten Mines. Le placement ne devrait vraisemblablement rapporter aucun revenu à Brunswick Tin Mines pour plusieurs années à venir, en raison des conditions défavorables actuelles et prévisibles du marché.

Pas de Super Écran dans l'ouest

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a autorisé le réseau de télévision à péage Premier Choix/TVEC (Super Écran) à abandonner son service dans l'ouest du Canada. Premier Choix ne veut desservir pour l'instant que les régions de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et certaines zones du Manitoba. L'autorisation du CRTC restera en vigueur jusqu'en mars 1987, date de renouvellement du permis du réseau.

Croissance de Arab Banking Corp.

Avec un accroissement de 26 p. cent de son actif qui, à la fin de l'an dernier, s'élevait à \$11,06 milliards, Arab Banking Corp., de Bahrein, semble être devenue l'une des dix plus importantes banques du monde arabe. Son bénéfice net, après réserves pour pertes sur prêts, dépassait légèrement les \$110 millions, comparativement à \$107 millions en 1983. Le groupe a pris, l'an dernier, une participation de 70 p. cent dans Banco Atlantico s.a., d'Espagne, détient 93,5 p. cent d'intérêts dans Arab Banking Corp.-Daus and Co., de Francfort, et possède 98 p. cent d'intérêts dans ABC-Banque Internationale de Monaco.

Prolongation de l'offre de Holiday Inn

Holiday Inns Inc. a prolongé jusqu'au 5 février, à 17 heures (heure normale de l'est) son offre de racheter jusqu'à huit millions de ses propres actions ordinaires. La compagnie a aussi fait savoir qu'elle paiera \$49 par action pour les 6 218 197 actions déposées à ce prix ou à moins avant la date-limite du 1er février.

Un guide de l'autodiagnostic

Le Centre québécois de productivité du vêtement vient de publier, au prix de \$35 (plus \$2 de frais de manutention), un guide intitulé «L'autodiagnostic de l'entreprise — secteur du vêtement». Ce guide, qui repose sur une méthode originale d'auto-examen conçue par l'Institut national de productivité, à la fin de 1982, est destiné à toutes les entreprises du secteur du vêtement, de la plus petite à la multinationale. Selon le Centre québécois de productivité du vêtement, dont le siège est à Montréal, il fournit aux manufacturiers et aux sous-traitants des moyens simples, concrets et efficaces d'autodiagnostiquer les forces et les faiblesses de leur entreprise, et de comparer les résultats avec ceux de l'ensemble de l'industrie. La méthode gravite autour de quelque 60 énoncés de saine gestion, axés sur la direction, la mise en marché, la production, les ressources humaines et les finances.

Une bourse... et une entreprise

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a autorisé la garantie d'un prêt de \$25 000 à Benoît De La Plante, de Laval, dans le cadre du programme «Bourses d'affaires». Cette aide financière a servi à créer l'entreprise Viniplex DLP, qui se spécialise dans la production d'articles en vinyle, tels que des calendriers de bureau, des porte-polices d'assurances, des étuis à passeport et autres.

Obligations de la Banque de développement

La Banque fédérale de développement des affaires émet, sur le marché européen, pour \$50 millions (US) d'obligations à 10% p. cent, échéant le 15 avril 1989 et cotées à 99%. Wood Gundy dirige le syndicat de souscription pour ces obligations non rachetables avant l'échéance, qui se présentent en coupures de \$1 000 et \$10 000.

Indice des prix de vente de l'industrie

L'indice des prix de vente de l'industrie est passé, en décembre dernier, à 313,9, en hausse de 0,2 p. cent, après une augmentation de 0,4 p. cent en novembre. Pour toute l'année 1984, l'augmentation moyenne annuelle a été de 4 p. cent, comparativement à 3,5 p. cent en 1983. Les prix de l'industrie du cuir étaient en baisse de 0,6 p. cent en décembre; ceux du bois, en hausse de 0,6 p. cent; ceux des métaux primaires en baisse de 0,2 p. cent; ceux du pétrole et de la houille, en hausse de 1,6 p. cent; ceux des produits chimiques, en hausse de 0,2 p. cent. Par ailleurs, l'indice des prix des matières premières est passé de 221,7, en novembre 1984, à 221,9 en décembre, une augmentation de 0,1 p. cent. L'indice était de 212,3 en décembre 1983.

La situation d'Air France s'améliore

Air France a amélioré sensiblement sa situation par rapport à 1983. À \$72 557 000 (canadiens), le bénéfice de l'an dernier était six fois supérieur à celui de 1983 et représentait 1,9 p. cent du chiffre d'affaires. À ce bénéfice s'ajoute une provision supplémentaire de \$61 605 000 (canadiens) pour le renouvellement d'une partie de la flotte à compter de 1988. La capacité d'autofinancement s'est accrue de 25 p. cent par rapport à 1983, pour s'élever à \$410 700 000, soit 11 p. cent du chiffre d'affaires.

Rappel de Spar Aerospace

Spar Aerospace rappelle que ses bons de souscription permettant d'acheter deux actions subordonnées, avec droit de vote, au prix de \$14 expirent le 28 février. Passé cette date, les bons seront nuls et non avenue.

Moins grande valeur des permis de bâtir

Les municipalités canadiennes ont émis en novembre dernier des permis de construction pour un montant (désaisonnalisé) de \$1,21 milliard, soit 3,4 p. cent de moins qu'en octobre et 2,7 p. cent de moins qu'en novembre 1983. Selon Statistique Canada, la valeur des permis de construction résidentielle s'est accrue, en novembre dernier, mais la hausse n'a pas compensé la forte baisse dans les secteurs autres que le résidentiel. Dans le secteur de la construction domiciliaire, la valeur (toujours désaisonnalisée) des permis s'élevait à \$713 millions, soit 11,4 p. cent de plus qu'en octobre. Mais dans tous les autres secteurs — commercial, industriel et institutionnel —, on a enregistré une baisse de 18,7 p. cent, les permis valant \$501,8 millions comparativement à \$617,4 millions en octobre.

Lessard Machineries acquise par Hayes-Dana

La société Hayes-Dana, de St.Catharines, en Ontario, a acheté toutes les actions en circulation de Lessard Machineries Inc., de Saint-Wenceslas, au Québec. Le montant de cette transaction n'a pas été divulgué. Lessard Machineries fabrique des cylindres hydrauliques destinés aux marchés d'équipement tout-terrain et automobile. La haute direction de Lessard restera auprès de cette entreprise.

Québec aidera à la modernisation de l'industrie du bois de sciage

QUÉBEC — Le ministre délégué aux Forêts, M. Jean-Pierre Jolivet, annoncera, dans les prochaines semaines, les détails d'un programme d'aide à la modernisation de l'industrie québécoise du bois de sciage. D'une durée de trois à cinq ans, ce nouveau programme permettra d'améliorer la rentabilité des scieries et de maintenir, sinon d'augmenter, la part de l'industrie québécoise sur les marchés internationaux.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Au cabinet du ministre, on ne nie pas l'existence de ce nouveau programme d'aide à l'industrie du bois de sciage, mais on se refuse à commenter davantage.

Ce programme de subvention, a-t-on appris au cours des derniers jours, s'inspire largement d'une recommandation formulée en octobre dernier par les fonctionnaires du ministère de l'Énergie et des Ressources, dans un rapport dont LA PRESSE a obtenu copie.

Selon ce rapport intitulé «Programme d'aide à l'amélioration de la productivité et au maintien du rendement dans l'industrie du bois de sciage», les subventions pourraient atteindre 35 p. cent des dépenses engagées.

Seront admissibles toutes les scieries opérant au Québec depuis au moins un an. Pour obtenir une subvention, l'entreprise doit avoir réalisé une étude de faisabilité; démontrer clairement que le projet d'investissement soumis maintiendra ou augmentera le rendement en plus d'accroître la productivité de 2 à 5 p. cent; soumettre les états financiers du dernier exercice financier; et, enfin, prouver que ses perspectives financières peuvent assurer le remboursement de la dette

contractée pour réaliser le projet.

Dans ce rapport, on estime que le gouvernement doit injecter quelque \$36 millions sur trois ans pour mener à bien les objectifs du nouveau programme. Ce montant a été fixé à partir d'une enquête sur les intentions d'investissement menées auprès de 19 entreprises regroupant 31 scieries sélectionnées dans sept régions du Québec.

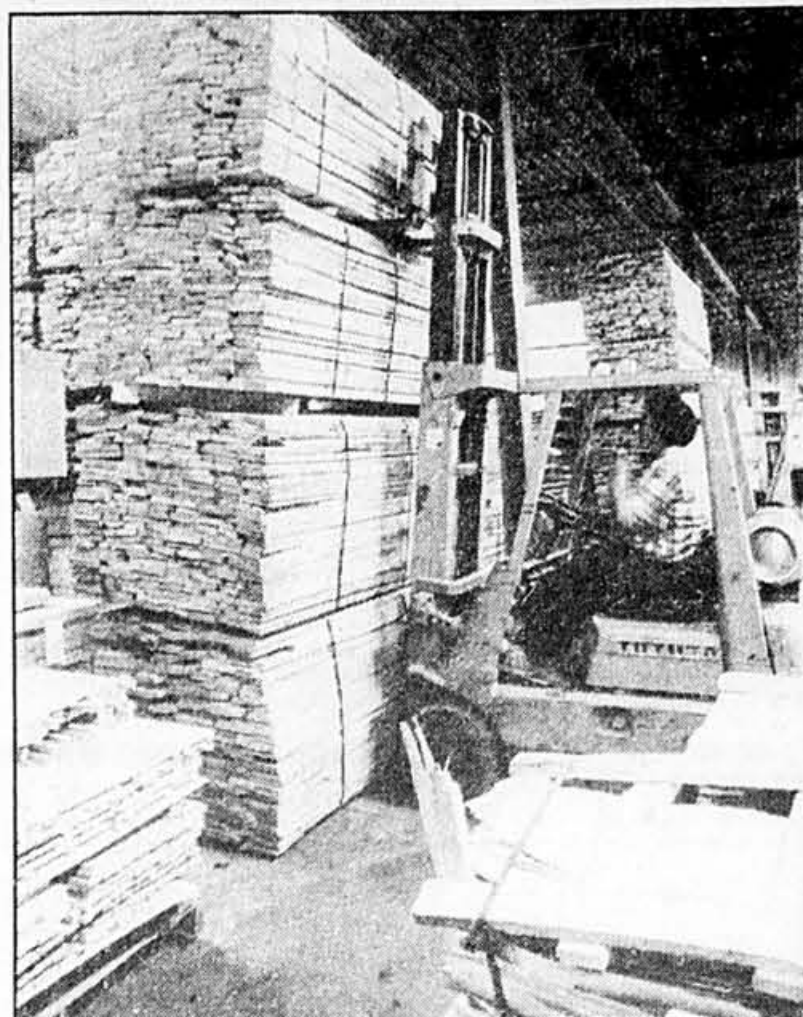
Partant, suivant une extrapolation des intentions d'investissement, les fonctionnaires en viennent à la conclusion que l'industrie du bois de sciage devrait consacrer au moins \$100 millions pour moderniser ses usines au cours des trois prochaines années.

Les auteurs du rapport recommandent aussi que l'administration du nouveau programme soit confiée à la Société de développement industriel (SDI) et que les budgets nécessaires lui soient consentis.

Par ailleurs, pour les fonctionnaires du ministère de l'Énergie et des Ressources, l'urgence de moderniser les installations québécoises et d'en réduire les coûts de production vient du fait que la matière première — le bois, qu'il soit feuillu ou résineux — soit de plus en plus éloignée de son centre de transformation et que la taille des billes diminue.

«Au fur et à mesure de la baisse du volume moyen par tige et de l'éloignement de la ressource des centres de transformation, écrivirent-ils, les utilisateurs devront augmenter leur productivité et modifier leurs équipements pour transformer des bois disponibles de plus faible diamètre.»

Et comme la part du marché international du produit québécois est à la hausse, de 2 p. cent qu'il était en 1975 à 12 p. cent en 1982, et que les coûts d'exploita-



Toutes les scieries pourraient obtenir des subventions pour améliorer leur productivité.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

tion augmentent, il est donc essentiel d'assurer au bois de sciage du Québec un coût de production plus bas. De façon à assurer sa rentabilité à l'échelle internationale afin d'être compétitif avec les produits russes et scandinaves, notamment sur les marchés européens.

Sans compter, bien sûr, que l'industrie du bois de sciage donne de l'emploi à plus de 12 000 travailleurs québécois, surtout en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, où cette industrie fait figure de moteur économique important.

LES LIBÉRAUX ACCUSENT STEVENS D'OUBLIER LE QUÉBEC Hyundai s'installe en Ontario

OTTAWA — L'implantation en Ontario d'une usine de \$25 millions par le constructeur automobile coréen Hyundai a, hier, soulevé la controverse aux Communes, les libéraux accusant le ministre Sinclair Stevens d'avoir utilisé son influence pour attirer l'usine dans sa circonscription de York Peel.

DENIS LESSARD
de la Presse canadienne

De son côté, le représentant de la Mauricie, M. Jean Chrétien, a exigé que le ministre du Développement industriel régional, M. Stevens, explique pourquoi le centre du Québec, gravement touché par le chômage, n'ait pas été considéré comme site.

Flanqué du ministre Stevens, le président de Hyundai Canada, M. S. H. Park, a annoncé hier la construction d'une usine de pièces d'auto sur un site à préciser au nord de Toronto. Au terme des trois ans de construction, l'usine devrait employer 300 personnes qui produiront des parties du système d'allumage et de petits moteurs électriques.

«Le cœur du Québec a été terriblement affecté par des fermetures d'usines, la région de Trois-Rivières, la Wabasso, 1250 emplois, la Melchers à Berthier, la Carbure à Shawinigan, et des milliers d'emplois ont été perdus au centre du Québec», a lancé M. Chrétien.

Selon lui, le gouvernement au-

rait dû laisser au gouvernement du Québec l'occasion de faire une offre afin d'attirer l'usine dans la région mauricienne.

Pour le ministre Stevens, toutefois, il n'y a pas eu de négociations pour que l'usine soit construite dans la circonscription de York Peel, qu'il représente aux Communes. Le gouvernement fédéral n'a pas à financer le projet qui sera entièrement payé par Hyundai, a expliqué M. Stevens. Habituellement c'est quand il participe au financement que le gouvernement détient un levier pour inciter une compagnie à s'installer dans un endroit précis.

En ce qui concerne la Wabasso, le ministre Stevens a indiqué que la semaine dernière un groupe susceptible d'assurer la relance de l'entreprise avait rencontré les représentants du gouvernement. «Je leur ai donné tous les encouragements pour qu'ils essaient de concrétiser leurs plans afin que des emplois soient de nouveau créés dans cette région», a-t-il dit.

Il a par ailleurs repoussé les accusations de M. Chrétien selon lesquelles il a refusé, depuis le 30 octobre, de rencontrer les dirigeants de l'Institut canadien du textile.

Hyundai, qui produit la Pony, a vendu quelque 25 000 autos au pays l'an dernier et espère en vendre près de 45 000 cette année. Parce que la Corée est considérée comme un pays en voie de développement, les autos entrent au

pays sans frais de douane et sans quotas, à la différence des véhicules japonais.

Hier, en Chambre, le critique de l'Opposition en matière d'industrie, M. Lloyd Axworthy, a rappelé que le gouvernement ne disposait plus que de sept semaines pour annoncer s'il prolonge ou non les contingentes à l'importation qu'il impose aux autos japonaises. Le ministre n'a pas encore rencontré le comité mandaté pour se pencher sur cette industrie, a-t-il soutenu.

M. Stevens a rétorqué que si l'Opposition cessait son obstruction, le gouvernement pourrait adopter son projet de modifier le mandat de l'Agence de surveillance des investissements étrangers (FIRA). «Ce qui assurerait encore plus de Hyundai et d'investissements étrangers, si l'Opposition cessait de combattre la création d'emploi», a-t-il lancé.

Pour M. Axworthy toutefois, ce sont les libéraux qui avaient adopté les lois qui permettaient des investissements comme celui annoncé hier. «La boucle est bouclée, après nous avoir dénoncé pour l'implantation de Hyundai, il soutient que c'est le résultat de leur travail», a riposté M. Stevens.

L'emplacement n'a pas été choisi définitivement, mais on en cherche un à Newmarket, ville ontarienne située dans la circonscription du ministre Sinclair Stevens.

L'usine, qui emploiera jusqu'à 300 personnes, fabriquera des composants électriques telles que des alternateurs, des moteurs pour démarreur, des chauffe-frettes, des essuie-glace et des glaces à commande électrique.

«Le groupe Hyundai, a dit M.S.H. Park, président de Hyundai Auto Canada, est établi au Canada depuis 1977. Nous ne sommes pas seulement ici pour vendre mais aussi pour acheter. L'an dernier, nous avons acheté pour \$10,8 millions de pièces d'auto fabriquées au Canada pour nos voitures Pony. Maintenant, nous faisons un pas de plus: nous continuerons d'acheter des pièces ici mais, pour mieux témoigner de notre engagement envers le Canada, nous allons également les fabriquer ici.»

Les prévisions à long terme de la compagnie font état d'un service canadien de recherche et de développement, en vue de la fabrication de produits de pointe dans le domaine de la gestion de la production.

À sa première année de ventes au Canada, Hyundai a capturé 11 p. cent du commerce d'importation d'automobiles. Un total de 25 123 automobiles ont été vendues.

Norman Gibbons, vice-président aux ventes, a fait état de chiffres indiquant que Hyundai Canada compte vendre l'an prochain entre 40 000 et 45 000 automobiles, dont 40 p. cent du nouveau modèle Stellar et 60 p. cent du modèle Pony.

MARCHÉS BOURSIERS

La tendance se raffermie à Wall Street

NEW YORK — La tendance s'est raffermie hier à Wall Street dans un marché modérément actif, après un début de séance hésitant. L'indice des industrielles s'est approché du record de 1 292,62 atteint le 29 janvier et s'est établi à 1 290,08 en hausse de 12,36 points. Quelque 114 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 1 090 contre 518. 417 titres ont été inchangés. Selon les analystes, les investisseurs ont été encouragés par l'étude mensuelle de l'association nationale des agents d'achat, selon laquelle l'activité économique a repris son expansion en janvier après le glissement enregistré durant les quatre derniers mois de 1984. Cette situation a néanmoins créé une certaine nervosité car la Réserve fédérale, rassurée sur les risques de récession, pourrait revenir à sa politique restrictive du crédit dans le but d'éviter une relance de l'inflation, ce qui mettrait fin, ont estimé les observateurs, au récent mouvement de baisse des taux d'intérêt. Loews a monté de 3 1/2 à 129 1/2. Dart and Kraft a progressé de 2 3/8 à 88. Citicorp a gagné 1 1/2 à 43 1/2. Phillips Petroleum a cédé 3/4 à 47 1/2. Essex a perdu 1/2 à 20 1/2. Amax a clôturé à 18 1/2 en baisse de 1/2.

Parmi les titres canadiens, Alcan a gagné 1/2 à \$30 1/2; Northern Telecom 1/2 à \$38 1/2; Ranger Oil 1/2 à \$5 1/2 et Seagram 1/2 à \$40 1/2. Dome Mines a cédé 1/2 à \$8 1/2 et Inco 1/2 à \$14.

Toronto rebondit

Les cours ont rebondi hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a progressé de 13,43 points et affichait 2 588,88 au terme d'une séance modérément active. Le volume des échanges a diminué à 10,81 millions d'actions, comparativement à 14,15 millions vendredi dernier.

Dans les valeurs industrielles, Bell Enterprises a gagné 1/2 à \$37; National Bank 1/2 à \$16 1/2; Union Enterprises 1/2 à \$12 1/2; Gulf Canada 1/2 à \$18 1/2 et Northern Telecom 1/2 à \$51 1/2. Bow Valley Industries a perdu 1/2 à \$17 1/2; Dome Pete 11 cents à \$2,71; OPI Ltd sept cents à 43 cents et Spinnaker 10 cents à 70 cents. Dans le

secteur des mines, Denison B a gagné 1/2 à \$13 1/2; Mineral Resources cinq cents à 3,35 et Craigmont Mines un cent à \$1,56. Granges Exploration a abandonné 15 cents à \$3,95 et Roxmark Mines un cent à sept cents. Dans les pétroles, Bonanza Resources gagne cinq cents à \$4,20; Neartic Resources six cents à 76 cents et Northstar Resources sept cents à 69 cents. Merland Exploration abandonne cinq cents à \$4,45.

Montréal reprend de la vigueur

Le marché a repris de la vigueur, lundi à la Bourse de Montréal. L'indice général a terminé la journée avec un gain de 0,97 point, à 131,11 et cinq de ses six composants ont progressé. En tout 2 362 467 actions ont changé de main, au lieu de 2 185 053 vendredi dernier. Le secteur des mines a gagné 1,16 à 126,80, les services publics 0,66 à 127,19, les banques 0,51 à 125,80, les hydrocarbures 0,47 à 124,28 et les biens d'équipement 0,01 à 122,95, tandis que les produits forestiers cédaient 0,29 à 158,87. Bell Canada Enterprises a monté de 1/4 à \$37 et 162 573 actions ont été traitées. CP Ltd a gagné 1 à \$57 1/2, Northern Telecom 1/2 à \$51 1/2, Imperial Oil A 1/2 à \$15 1/2, Denison Mines A 1/2 à \$13 1/2, Banque royale 1/2 à \$31 1/2, Alcan 1/2 à \$40 1/2, Banque de Montréal 1/2 à \$27 1/2, Denison Mines PA 1/2 à \$24 1/2 et Banque Toronto-Dominion 1/2 à \$19. A l'opposé, Placer a perdu 1/2 à \$25 1/2 et Domtar Inc. 1/2 à \$38 1/2. Banque nationale est stationnaire à \$16 1/2 de même que Total Petroleum à \$13 1/2. Sur un total de 334 titres mis en jeu, 117 terminent en hausse, 110 en baisse et 107 stables. Dans les juniors: Vior Inc. Wt perd sept cents à huit cents; Vior Inc. abandonne 20 cents à 54 cents; Abcourt Mines gagne six cents à 86 cents.

Activité légère à Vancouver

La tendance était irrégulière et l'activité légère, lundi à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 7 748 408 actions. On a dénombré 153 titres en hausse, 179 en baisse et 413 stables. L'indice global du marché a fini à 869,34, un gain de 4,05 points par rapport au niveau de clôture de vendredi dernier.

A MONTRÉAL EN 1984

Le prix des maisons neuves: hausse de 6,2% à Montréal

OTTAWA (PC) — Les prix des maisons neuves ont augmenté dans les villes du centre et de l'est du pays en 1984, mais ont diminué dans l'ouest.

Mais, en tout et partout, a rapporté hier Statistique Canada, les prix des maisons neuves n'ont pas varié sensiblement au Canada l'an dernier. Selon l'indice de ces prix, les coûts des maisons ont en moyenne augmenté de 0,4 p. cent quand on les compare à leur niveau de 1983.

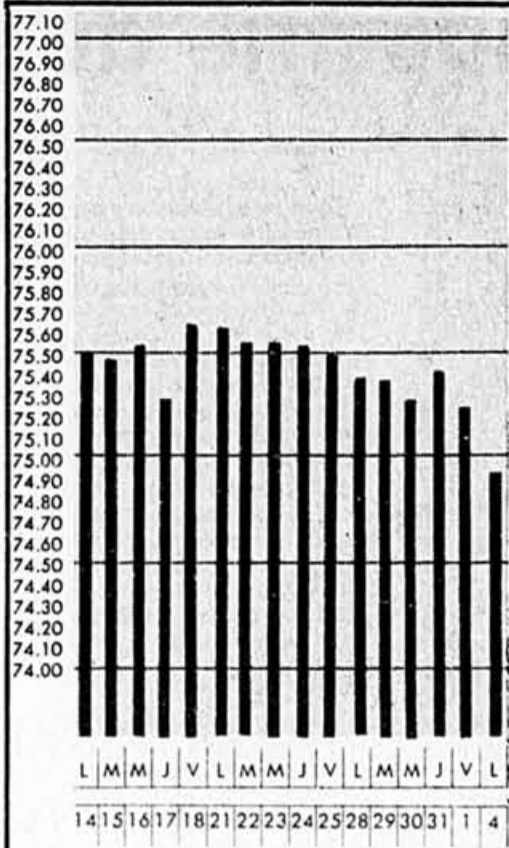
Cet indice a pour niveau de base 100, équivalant aux prix des maisons dans 22 villes canadiennes en 1981. Il donne une idée du

mouvement de ces prix sans toutefois donner ces prix.

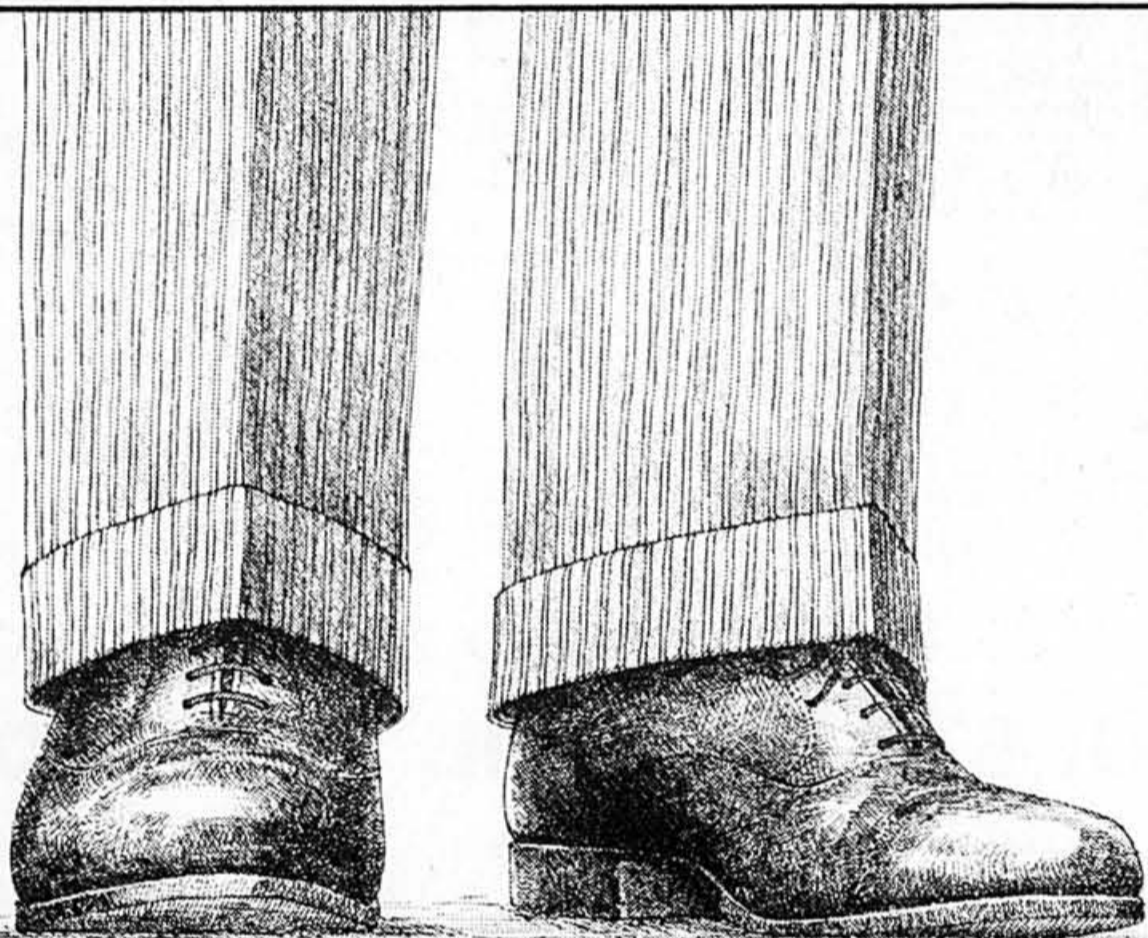
Établi selon les prix moyens pour toute l'année, la hausse la plus marquée est survenue à Saint-Jean-Longueville où elle a été de 10,4 p. cent. Les autres hausses marquées ont été enregistrées à Ottawa-Hull (8,4 p. cent), Montréal (6,2 p. cent), Windsor (5,9 p. cent), St. Catharines-Niagara (5,7 p. cent) et Hamilton (5,1 p. cent).

Il y a eu par contre des diminutions à Calgary, où les prix des maisons neuves ont baissé de 7,5 p. cent, à Victoria (6,2 p. cent), Edmonton (6,1 p. cent) et Saskatoon (0,3 p. cent).

LE DOLLAR CANADIEN



HILTON INTERNATIONAL CANADA



VOUS AIMERIEZ ENJAMBER LA CAISSE? ALLEZ-Y AVEC NOS DÉPARTS EXPRESS!

Inscrivez-vous avec une carte de crédit reconnue et Hilton vous inscrira à ses *Départs Express*. Dites-nous quand vous partirez et, la nuit précédente, nous glisserons sous votre porte le reçu de votre carte de crédit ainsi que votre note détaillée.

Le matin, déposez la clé de votre chambre dans la boîte des *Départs Express*, dans le hall de l'hôtel. Vous n'aurez pas à attendre votre tour à la caisse. Ni à patienter jusqu'à l'arrivée

de vos reçus. C'est ça, les *Départs Express* de Hilton. C'est vite!

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, le service de réservations Hilton ou tout hôtel Hilton International.

SAINT-JOHN, N.-B. • QUÉBEC • MONTRÉAL (Bonaventure) • MONTRÉAL AÉROPORT (Dorval) • TORONTO (Harbour Castle) • TORONTO AÉROPORT • WINDSOR

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

la presse

présente

L'HORAIRE DES CONFÉRENCES du Salon Le Monde des Affaires

(1er au 5 février)

PLACE BONAVENTURE

MINI-THÉÂTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

MARDI	Heure
L'implantation grandissante du marché italien au Canada	12h40
Trading with Poland: Direct Investment Opportunities	13h10
Les devises étrangères et les taux de change	14h10
Les accords industriels, une solution d'avenir pour la PME	15h10
La CEE, un vaste marché de 270 millions de consommateurs	16h10
Finch Canadian Trade (including a short film: <i>Finch's Descending Ind Finland</i> , 15 min)	17h40
Le crédit documentaire	19h10
United States Commercial Services to Canadian Business	20h10

LA RÉVOLUTION DE L'ORDINATEUR PERSONNEL

MARDI	Heure
Les avantages du traitement de texte pour les gens d'affaires	12h00
Le fonctionnement et les problèmes d'implantation du traitement de texte	14h00
Comparaison de divers systèmes de traitement de texte	16h00
Critères de choix à l'implantation d'un système de traitement de texte	17h00
Expérimentation de divers systèmes de traitement de texte	20h00

CONSEILS AUX ENTREPRENEURS

MARDI	Heure
La planification financière des cadres	13h10
Les taxes de vente: comment elles vous profitent?	13h40
Le chef d'entreprise et son autonomie financière	13h40
Nouveau: une franchise dans les services financiers	16h10
Les taxes de vente: comment elles vous profitent?	17h40
Performances et perspectives: passez-elles de votre projet à votre profitabilité	18h10
Le chef d'entreprise et son autonomie financière	18h40
Les cabinets A.L. Van Houste: opportunités de franchise dans un marché en croissance	20h40

50 STRATÉGIES D'AFFAIRES

MARDI	Heure
Aspects juridiques du monde des affaires: un avocat vous répond	12h10
L'incorporation d'une entreprise et ses aspects les plus importants	13h10
Comment évaluer votre entreprise	14h10
Aspects juridiques du monde des affaires: un avocat vous répond	15h10
L'incorporation d'une entreprise et ses aspects les plus importants	16h10
How to obtain Government assistance	17h10
Aspects juridiques du monde des affaires: un avocat vous répond	18h10
L'incorporation d'une entreprise et ses aspects les plus importants	19h10
Aspects fiscaux de l'achat et de la vente d'entreprises	20h10
Aspects juridiques du monde des affaires: un avocat vous répond	21h10

LES 36 MOYENS D'EXPORTER

MARDI	Heure
Aide gouvernementale disponible pour l'exportateur québécois	14h10
La CEE, un immense réservoir de technologies à exploiter	16h10
Fiscalité des travailleurs et des entreprises à l'étranger	19h10

LES MEILLEURES PROMOTIONS QUÉBÉCOISES

MARDI	Heure
Serges — Les Expos de Montréal	12h30
Vachon — Ligue Nationale de Hockey	13h00
Journal Le Soleil	18h30

L'ART DE DIRIGER

MARDI	Heure
Pourquoi utiliser les consultants	13h20
La planification stratégique	15h10
Domaine des acquisitions	17h10
Strategic Planning for Small and Medium Size Companies	19h10
Mergers and Acquisitions	21h10

LES FEMMES EN AFFAIRES: 25 SUCCÈS

MARDI	Heure
Innové, c'est se développer	12h10
L'importance des réseaux d'affaires	14h10
Pourquoi se partir en affaires	16h10
Fixer ses prix dans les services	18h10
En affaires à l'étranger	20h10

LES TECHNIQUES DE VENTE

MARDI	Heure
Launching a new product with success	12h40
A Brand New Idea... So On!	14h40
Une stratégie de vente qui porte fruit	15h40
L'étalage en '85	20h10

FINANCEMENT D'ENTREPRISE

MARDI	Heure
(C.G.E.) Services aux entreprises, compagnie de gestion de l'entreprise (BMA) Commercial Banking System, Business Management Account	14h10
Un appel public à l'épargne, sans prospectus	17h10
(C.D.A.) Services bancaires, Dirigeants et Administrateurs (E.M.A) Executive Management Account	18h40
Les informations nécessaires à la demande de financement	19h40

COMMENT RÉUSSIR DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

MARDI	Heure
Formation du vendeur	12h10
Nouvelles technologies	12h10
Participation aux bénéfices	16h10
La formation: outil d'efficacité dans le commerce de détail	17h10

LE GOUVERNEMENT ET VOTRE ENTREPRISE

MARDI	Heure
Statistiques Canada au service de l'entreprise	14h10
Comment éviter la publicité trompeuse?	14h10
Le Gouvernement du Québec: un appui à l'exportation	15h10
Subventions à la rénovation et crédits de taxes foncières pour les bâtiments industriels et commerciaux	15h10
How to Avoid Misleading Advertising	19h10
Comment faire affaire avec le gouvernement du Canada	19h40
Les banques de données: un moyen de découvrir les occasions d'affaires	20h10
Subventions à la rénovation et crédits de taxes foncières pour les bâtiments industriels et commerciaux	20h10

INVENTIONS ET TECHNOLOGIE

MARDI	Heure
La téléphonie cellulaire CANTEL	12h00
La biotechnologie et les brevets	14h00
Télécommunications internationales: Le réseau et les services d'affaires	15h00
La PME et la propriété industrielle	19h00
Biotechnology through Patent Literature	19h40

LE BUREAU DE L'AVENIR

MARDI	Heure
La gestion de l'espace/Space Management	13h00
La gestion de l'espace/Space Management	16h00
La gestion de l'espace/Space Management	20h00

100 MESSAGES PUBLICITAIRES EFFICACES

MARDI	Heure
Dindor (T.V.) Coopérative Fédérée de Québec	12h00
Bombardier (T.V.) English conference	12h30
Lipton (Radio)	13h00
Fête 1534 1984 (Radio)	13h00
Budweiser et son succès Son son (Radio)	14h30
Fête différent, ça porte fruit Alliage Fevres, Bob Roger, Paul, Horvath	14h30
Bombardier (Magazines)	15h00
English conference	15h00
Social: Publicité institutionnelle d'entreprise. Grandes causes humanitaires	15h30
Commerciaux T.V. entreprises de fabrication	16h00
Budweiser and its Success: Its Sound (Radio)	17h00
Commerciaux T.V. détaillants	17h10
Campagnes de publicité: faits, faits et détails	19h00
La bonne publicité, c'est celle qui fait vendre	20h00
Commerciaux T.V. entreprises de services	21h00

SI VOUS FAITES PARTIE DES 88% DE CANADIENS QUI NE DÉPENSENT PAS LA TOTALITÉ DE LEURS REVENUS...

STRATÉGIES DE PLACEMENTS

par Nicole Nadeau M.Sc. Econ



Dans la presse les mardis et jeudis, dès le 5 février 1985

Quels que soient votre âge, la grosseur de votre portefeuille, votre niveau académique ou votre emploi, vous pourrez, grâce à ce cours apprendre à maximiser le rendement de votre capital tout en minimisant vos risques et surtout en esquivant légalement les morsures du fiscal. Obligations d'épargne, actions, obligations, débetures et abris fiscaux seront au menu du cours!

Ce cours est pour vous!

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS COLLEGE MARIE-VICTORIN — Stratégies de placements 7000, rue Marie-Victorin Montréal H1G 2J6 (514) 325-0150 poste 382

De Broadway à Wall Street



Tirage d'un voyage pour 2 à New York (3 jours)

incluant l'avion, l'hôtel, un spectacle à Broadway, la visite de Wall Street et de l'argent de poche pour les repas.

Toute personne devient éligible au tirage en répondant aux questions de l'EXAMEN, publié dans La Presse en même temps que la dixième leçon, et reçoit une attestation du Collège Marie-Victorin (cours de culture personnelle) si sa note est supérieure ou égale à 60%.

...un cadeau d'une valeur de 1500 \$ de la maison de courtage DOMINION SECURITIES PITFIELD LIMITEE ou Nicole Nadeau est courtier en valeurs mobilières.

Les conditions de participation, la date et le lieu du tirage seront publiés dans La Presse du jeudi 7 mars 1985 en même temps que l'examen. Coût 55\$.

3 SOIRÉES-RENCONTRES avec Nicole Nadeau

les mercredis 20, 27 février et 6 mars 1985 de 19 h 30 à 22 h 30.

Thèmes: analyse fondamentale, analyse technique, les investissements et l'impôt, structure de votre portefeuille, etc... (Seul préalable = avoir lu les leçons)

Coût: 25 \$ Comprenant l'admission aux 3 soirées, la documentation et le café-biscuit offert par le Collège Marie-Victorin et La Presse (en collaboration avec les cafés Orient-Express).

COURRIER «STRATÉGIES DE PLACEMENTS» le mercredi dans La Presse, du 13 février au 13 mars (réponse aux lettres envoyées par les lecteurs à l'auteur du cours a/s du Collège Marie-Victorin).

COUPON D'INSCRIPTION

Je désire m'inscrire aux trois soirées-rencontres
 Je désire recevoir le tiré à part du cours «Stratégies de placements» (disponible dès le 6 mars 1985) (Ajouter 1\$ de frais d'envoi pour 1 à 3 ex.)
 Je désire recevoir la brochure de vos cours de culture personnelle

(commande téléphonique avec votre carte de crédit)

Nom _____ app. _____
 Adresse _____ no _____ rue _____ Code postal _____
 Ville _____ Tél. _____ résidence _____ bureau _____
 Chèque Mandat Visa Master Card
 Carte de crédit no. _____ Signature _____
 Expiration _____
 Profession _____
 Groupe d'âge 31 à 40 ans 41 à 55 ans
 moins de 20 ans 56 ans et plus
 21 à 30 ans
 Autre(s) cours suiv(e)s dans La Presse _____

Avez-vous déjà participé à des soirées-rencontres au Collège Marie-Victorin? oui non

Si oui, pour quel(s) cours? _____

Envoyez ce coupon dès aujourd'hui par la poste.
 Collège Marie-Victorin • Stratégies de Placements • 7000, rue Marie-Victorin, Montréal H1G 2J6

325-0150 poste 382

À EXPO HABITAT 85

Centre d'idées nouvelles avec des étudiants en architecture

Non seulement l'Expo Habitat du Montréal métropolitain a-t-elle innové pour sa deuxième présentation en insistant davantage sur l'aspect rénovation domiciliaire (la Cité de la rénovation), mais en plus elle présente au public la possibilité de voir travailler des architectes en herbe.

GEORGES LAMON

En effet, pour la première fois dans une exposition du genre, des étudiants de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, participent dans leur programme de cours, au « Centre des idées nouvelles ». Ces architectes de l'avenir, élaborent, sous la conduite de leurs professeurs, des plans qui tiennent compte des tendances de l'habitation. Sous le thème « La maison réinventée à la manière de... », ces étudiants conçoivent une maison uni-familiale inspirée des réalisations d'architectes célèbres. Les organisateurs de cette deuxième édition d'Expo Habitat, estiment que ce « Centre des idées nouvelles » permettra surtout aux conceptions originales en habitation de voir le jour. Et aussi d'inviter les 60 constructeurs présentant quelque 500 modèles de maisons, à sortir des sentiers battus de leur conception habituelle de construction résidentielle.

« Pour nous, cette participation est importante, a expliqué M. Luc Lauzon, directeur général d'Expo Habitat, car nous voulons rapprocher acheteurs, architectes et constructeurs. Et surtout donner des réponses aux visiteurs. »

Autre nouveauté, cette année, non seulement a-t-on doublé la superficie de plancher d'exposition tout en gardant 225 exposants, mais on a également accueilli 13 municipalités de la région métropolitaine qui désirent attirer des futurs propriétaires. Ceux qui veulent en savoir davantage sur les grandes étapes de la rénovation pourront s'initier à la Cité de la rénovation BMR : portes, peinture, outillage, etc.

Organisée par l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), l'Expo Habitat 85 qui se tient au



Deux étudiants de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, qui participent à Expo Habitat du Montréal métropolitain, Pascale Sallier et Patrice Gamahe (a obtenu le premier prix du concours de l'Association des fabricants en éléments de béton - Afeb), estiment ce contact avec le public « bien intéressant ».

palais des congrès du 3 au 10 février, sous le thème « Choisir sa maison et sa ville », met cette année l'accent sur toute la question de l'information au public. Pour répondre à toutes les questions des futurs acheteurs de maison.

L'an dernier l'Expo Habitat a accueilli 66 000 visiteurs. Cette année M. Lauzon, espère dépasser cet objectif sinon le maintenir. D'ailleurs, on ne peut pas dire qu'hier midi il y avait foule à Expo Habitat...

TOMENSON SAUNDERS WHITEHEAD INC./LIONEL E. LALONGE ET ASSOCIES L.T.E.E.



Réal Sorel
Barry F. Lorenzetti, Vice-Président Régional pour l'Est du Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Réal Sorel, F.I.A.C. au poste de Vice-Président Sénior du secteur Québécois de notre compagnie.

M. Sorel, qui est également membre du Comité de Direction de cette région, possède plus de 25 années d'expérience dans le domaine des assurances générales. Son professionnalisme ainsi que sa vaste expérience en gestion contribueront au développement sans cesse grandissant de notre entreprise.

Tomenson Saunders Whitehead Inc./Lionel E. Lalonge et Associés Ltée. fournissent une gamme étendue de services en assurances de tous genres ainsi qu'en gestion de risques, tant au niveau des Particuliers qu'à celui Commercial, Industriel et Institutionnel, à travers le Canada et internationalement.

Royal Trustco accroît son bénéfice net

Royal Trustco a accru son bénéfice net qui, de \$65 millions en 1983 ou \$1,48 (\$1,37 avec dilution) par action, est passé l'an dernier à \$85 millions ou \$1,67 par action (\$1,60 avec dilution).

Le taux de rendement de l'avoir des actionnaires a été de 18,7 p. cent, comparativement à 17,6 p. cent pour l'exercice précédent. L'intérêt net et le revenu de placement ont augmenté de 10 p. cent, passant de \$202 millions à \$222 millions tandis que les frais sans intérêt ne se sont accrus que de trois pour cent, malgré une hausse considérable du volume d'affaires et d'importantes dépenses en systèmes d'informatisation et de marketing.

Au 31 décembre, l'actif total sous gestion se chiffrait par \$49 milliards, comparativement à \$42 milliards pour l'exercice précédent.

Premier bénéfice net d'Inco en 13 trimestres

Inco Ltd. a réalisé son premier bénéfice net en 13 trimestres au dernier trimestre de l'an dernier, en raison d'une réduction des coûts unitaires de production des métaux de base que la compagnie qualifie de « substantielle ».

Bien qu'Inco ait terminé l'exercice avec un déficit net de \$77,3 millions ou \$1,02 par action, ce déficit était considérablement moindre que celui de \$231,9 millions ou \$2,69 par action enregistré à l'exercice précédent et le dernier trimestre a pris fin sur un bénéfice net de \$4,5 millions (US), bénéfice qui se compare à une perte de \$54,6 millions ou 61 cents par action en 1983.

Toutefois, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, la compagnie a dû assumer au dernier trimestre une perte de deux cents (US) par action.

Le chiffre d'affaires a été de \$1,52 milliard pour tout l'exercice 1984, comparativement à \$1,19 milliard en 1983, et de \$403,8 millions au dernier trimestre, comparativement à \$351,7 millions pour la période correspondante en 1983.



Intérêt élevé?
Pour annoncer dans cette section composez le **285-7202**

Québec veut une société pour aider au troc et financer les exportations

Le secteur privé pourrait participer à la création d'une société mixte pour financer des exportations et supporter le commerce de contrepartie, a déclaré M. Bernard Landry, ministre québécois du Commerce extérieur et des Relations internationales.

Les intentions de M. Landry ont déjà suscité l'opposition du Conseil du patronat, qui conteste que le ministre ait obtenu l'appui du milieu des affaires pour la création d'un tel organisme, considéré par ailleurs superflu.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) du gouvernement fédéral appuie financièrement les grandes entreprises dans leurs efforts d'exportation et la SDI-Exportation (branche de la Société de développement industrielle du Québec) assure des services analogues aux petites et moyennes entreprises.

La SDI bonifie également l'appui de la SEE aux grandes entreprises lorsque nécessaire.

M. Landry croit que « le Québec n'est pas équipé pour faire face à la demande croissante pour le commerce de contrepartie (troc ou counter trade), ni dans le secteur privé, ni dans le secteur public ». Il affirme que le gouvernement ne s'en mêlerait pas si ce n'était de ce besoin non comblé.

« Je vais proposer un programme au secteur privé qui soit le plus mixte possible et j'inviterai les gens à s'embarquer autrement qu'en parole ». Le ministre estime que cette participation doit être financière pour dépasser le stade de la bonne volonté et que de véritables « traders » doivent s'associer à cet effort.

La participation gouvernementale s'impose selon lui parce que le commerce de contrepartie, qui implique l'échange de marchandises en lieu d'argent, est généralement proposé par des États d'économie planifiée, qui insistent pour avoir des partenaires de même rang.

M. Landry présente son plan comme étant essentiellement un effort de rationalisation des effectifs gouvernementaux déjà en place. Les éléments de la SDI-Exportation, de même que certains du ministère du Commerce extérieur seraient affectés au nouvel organisme, qui deviendrait le guichet unique demandé par les milieux d'affaires.

« Tous les programmes demeureraient complémentaires à ceux de la SEE », assure le ministre.

Le World Trade Center est intéressé

M. André Vallierand, vice-président exécutif du Centre de commerce mondial de Montréal, affilié au réseau des World Trade Centers, croit « qu'il y a sûrement

lieu de faire quelque chose pour améliorer les services » et il est disposé à discuter du projet de M. Landry. Il a toutefois exclu que le Centre puisse devenir le partenaire financier que recherche le ministre, même s'il envisage

une participation active de son organisme. Il ne voit pas de conflit entre les mandats de financement des exportations et celui d'appui au commerce de contrepartie qui pourraient être confiés au nouvel organisme.

Par ailleurs, Mme Louise Pecteau, directrice-générale de l'Association des manufacturiers canadiens, section Québec, est réticente à l'idée de bousculer les structures en place: « Pourquoi ne pas

commencer par travailler avec ce que l'on a? La SDI fait du très bon travail ».

Mme Pecteau se déclare toutefois disposée à rencontrer le ministre pour discuter de sa proposition.

LA BOURSE EN BREF

MONTRÉAL			
Volume:	Lundi	2,362,000	
	Vendredi	2,185,000	
Faits saillants:	Lundi	Vendredi	
Actions trans.	334	325	
Gains	117	87	
Pertes	110	145	
Inchangées	107	93	
Hauts 85	30	28	
Bas 85	11	14	
Valeurs les plus actives	Valeurs	Ferm.	Var.
162,573	Bell Cda Ent.	37	+
113,532	B.Nat.du Cda	16%	inch.
95,706	Bk Montreal	27%	+
87,766	Royal Bk	31%	+
53,775	Gaz Métrop.	7%	-
Juniors/Mines et pétroles	Volume	en cents	Ferm. Var.
177,900	Soc. Vior wis	,08	-07
62,300	Soc. Vior	,54	-20
34,420	Abcourt	,86	+06
34,000	Baleman	,16	-01
16,631	Dumagami	4,10	-10

TORONTO			
Volume:	Lundi	10,814,000	
	Vendredi	14,153,000	
Faits saillants:	Lundi	Vendredi	
Actions trans.	989	1,009	
Gains	360	287	
Pertes	307	403	
Inchangées	322	319	
Hauts 85	30	46	
Bas 85	16	15	
Valeurs les plus actives	Volumes	Valeurs	Ferm. Var.
305,800	ITT Cda-A	25%	inch.
292,455	Bow Valley	17%	-
266,394	Dome Pete	2,71	-11
223,776	Bell Cda Ent.	37	+
195,678	Daon Dev.	3,10	inch.
Mines et pétroles	Volumes	en cents	Ferm. Var.
155,789	Bonanza	4,20	+05
120,675	Granges Exp.	3,95	-15
108,050	Nearctic Res.	,76	+06
101,650	Ranger Oil	7	inch.
98,730	Roxmark M.	,07	-01

NEW YORK			
Volume:	Lundi	114,310,000	
	Vendredi	105,440,000	
Faits saillants:	Lundi	Vendredi	
Actions trans.	2,024	2,011	
Gains	1,091	644	
Pertes	520	918	
Inchangées	413	449	
Hauts 85	171	105	
Bas 85	3	2	
Indices Dow Jones:	Div.	Haut	Bas
30 Ind.	1272,08	1284,94	1262,99
20 Tr.	607,62	619,91	604,96
15 S+P	148,54	150,29	147,72
65 Comp	515,11	524,22	513,35
Indices Standard & Poor's:	Haut	Bas	Ferm. Var.
500 composé	180,35	177,75	180,35
480 Industries	201,89	198,86	201,84
20 Transport	151,25	158,62	151,33
15 Srv. publique	77,24	76,64	77,14
40 Finances	20,90	20,38	20,89

Des amis... bien placés.

Le Château Frontenac. Le passé conjugué aux temps modernes. À partir de seulement 69\$ par nuit.

Quoi de plus fantastique qu'un séjour dans une chambre magnifiquement restaurée d'un des grands hôtels du monde? Un séjour dans cette même chambre à seulement 69 \$ par nuit, une personne par chambre (offert jusqu'au 15 mai 1985).

Votre expérience sera encore plus mémorable si vous goûtez les chefs-d'oeuvre culinaires du restaurant Le Champlain et les spécialités québécoises du Café Canadien.

Fort de 40 années d'expérience, notre directeur du personnel, Claude Rondeau, dirige une équipe judicieusement sélectionnée et lui inculque l'art des subtilités et des détails qui rendront inoubliable votre séjour dans notre établissement de classe internationale.

CP Hôtels K1
Le Château Frontenac
1, rue des Carrières, Québec, Québec
Réservations: 1 800 268-9411. Québec et Ontario: 1 800 268-9420. Ou appelez votre agent de voyages.

Vous retrouverez "des amis bien placés" dans les hôtels CP de Banff, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, St-Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Windsor, Bréme, Francfort, Hambourg, Jérusalem et Tibériade.
CP et K1 sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited.

LA SOLUTION COMPLÈTE À VOTRE INFORMATISATION!

LES LOGICIELS COMPTABLES **R INC.**

IMPÔTS de particuliers et de corporations

- Ne nécessite aucune mise à jour annuelle de la part du fabricant
- En français, développés au Québec
- Fonctionnement sur ZENIK, MSDOS, C.P.M., TRSDOS
- Entraînement adéquat du personnel
- Support technique

Montréal: 765-0576
Hull: (Ottawa) 770-5628
New Richmond: (Gaspésie) 392-4954

REÉR ou CPG

Les REÉR - CPG des FIDUCIAIRES c'est pour les gens comme vous...

Intérêts payés annuellement. Sans frais minimum 500 \$.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Autres taux et termes disponibles.					
Nous vous offrons aussi:					
• REÉR autogéré					
• Fonds épargne garantie (sans frais)					
• Fonds actions (frais minimes)					
• Fonds obligations (frais minimes)					
	9 1/4%	10 3/8%	10 3/4%	11%	11 3/8%

Appellez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253, ave McGill College Metro McGill (514) 878-3351

Centre commercial Place Rosemère (514) 437-0710

6633 est. rue Sherbrooke Metro Langelier (514) 253-1720

Taux sujet à changement.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES sont inscrites à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

Pas besoin de faire la queue... Aucuns frais • Placement garanti à 100% avec boni.

REÉR

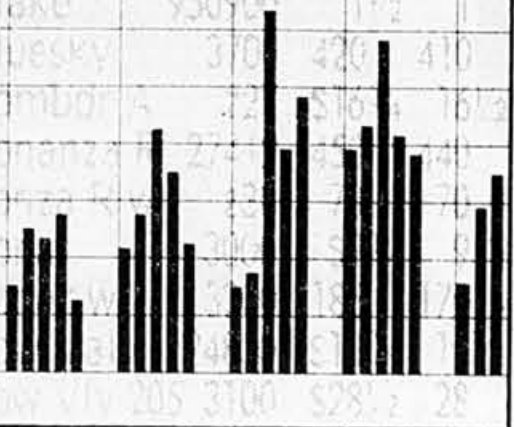
11% 3 ANS

Coopérants
Ça c'est de l'assurance!
Province 1-800-361-8680

Plus de 350 représentants compétents pour vous servir à domicile • 287-6730

STRATÉGIES DE PLACEMENTS

par
Nicole Nadeau
M.Sc. Econ.



LEÇON 1

Adopter une stratégie de placements

LA POPULATION CANADIENNE ET LES VERTUS DE L'ÉPARGNE

Les Canadiens ont, entre autres, la réputation d'être économes. Cette réputation est bien méritée puisque selon Statistique Canada, pas moins de 88% des Canadiens se sont abstenus de dépenser la totalité de leurs revenus en 1983.

Durant cette même année, l'épargne nationale a atteint les 36 milliards de dollars soit 9,2% du produit national brut; enfin de quoi faire rougir le déficit budgétaire. En fait, dans la pratique des vertus de l'épargne, c'est haut la main que le Canada a remporté la palme devant les États-Unis, la France, l'Italie et la Belgique pour n'être devancé que par l'Allemagne, la Hollande et l'énigmatique Japon.

Épargner avec ou sans stratégie de placements

Si vous faites partie de ces Canadiens qui épargnent, vous faites face à un problème épineux auquel, et c'est là une grande consolation, le reste de la population rêve un jour d'être confrontée.

En effet, cette épargne, il faut bien la placer quelque part en attendant l'heureux jour où elle se métamorphosera en retraite tranquille, chalet à la campagne à moins qu'elle ne serve à financer votre prochain tour autour du monde.

Idealement, cette épargne, vous voudriez qu'elle soit placée en toute sécurité et qu'elle vous rapporte le meilleur rendement possible. Dans le même ordre d'idées, pour qu'ils résistent aux aléas de la vie économique moderne, vous voudriez que votre épargne et son rendement soient à la fois à l'abri de la corrosion fiscale et immunisés contre l'érosion inflationniste.

Ce sont là de bien nobles ambitions et c'est là qu'intervient justement la notion de stratégie de placements.

LES MYTHES SUR LES STRATÉGIES DE PLACEMENTS

Plusieurs croient que l'élaboration d'une stratégie de placements requiert un exercice complexe nécessitant l'intervention d'experts aux services plus souvent qu'autrement hors de prix.

Pourtant rien n'est plus simple que d'en adopter une. La preuve en est que même ceux qui croient n'en avoir rien fait jusqu'à présent adhèrent consciemment ou non à une stratégie de placements quelconque dont les résultats risquent par ailleurs de l'être tout autant.

Le bas de laine

Qui n'a pas entendu parler du bas de laine! Synonyme d'étroitesse d'esprit et d'ignorance, il s'agit là d'un syndrome qui aurait affligé plusieurs de nos folkloriques grands-parents. Symptômes: méfiance envers les grandes institutions financières et aversion contre tout ce qui est intangible. Il n'en faut pas plus pour prendre clairement position sur l'échiquier économique.

Examinons un instant les caractéristiques d'un tel placement.

EN RÉSUMÉ

La sécurité, la liquidité et le rendement réel net sont donc les trois critères de base de toute décision de placement. Le fait que les deux premières qualités soient fort appréciées se traduit sur les marchés financiers par une interaction entre leurs niveaux et le rendement réel net qui leur correspond.

En ce qui concerne le rendement, il est essentiel de l'ajuster relativement au taux d'inflation prévalant de façon à obtenir une idée exacte du rythme de croissance réelle de votre capital. De plus, il est important d'ajuster le taux de rendement de façon à connaître votre taux de rendement après impôt.

Comme vous pourrez le constater dans l'exercice suivant, ces deux ajustements risquent fort d'anéantir plusieurs illusions concernant l'ardeur avec laquelle votre épargne travaille pour vous.

L'AUTEUR

Nicole Nadeau a acquis sa formation d'économiste à l'université McGill, à l'Université de Montréal et au London School of Economics and Political Science.

Évaluant d'abord dans les domaines de la recherche théorique et de l'enseignement, elle a procédé il y a quelques années à une réorientation de carrière qui l'a menée vers le monde de la finance et de l'investissement.

Nicole Nadeau est maintenant courtier en valeurs mobilières chez Dominion Securities Pitfield Limitée.



LE COURS

Maximiser le rendement de votre capital tout en minimisant vos risques: tel sera l'objet des dix leçons qui paraîtront à partir d'aujourd'hui les mardis et les jeudis.

Quelle que soit l'épaisseur de votre portefeuille, vous trouverez dans ce cours une foule de stratégies s'appliquant aux valeurs mobilières. Expliquées en termes simples, ces stratégies vous permettront d'améliorer la performance de votre capital tout en esquivant légalement les morsures du fisc.

Des obligations d'épargne jusqu'aux options en passant par les actions, tous ces instruments financiers seront passés en revue et à l'aide de simples directives, vous verrez combien il est simple de les utiliser de manière à atteindre vos objectifs.

Bref, vous n'aurez qu'un seul regret en suivant ce cours: celui de ne pas l'avoir suivi plus tôt.

SÉCURITÉ

Si on fait abstraction pour le moment des risques de vols et d'incendies, le bas de laine constitue somme toute le placement le plus sûr qui soit. La valeur nominale ou, en d'autres mots, le montant inscrit sur le papier monnaie se trouve à l'abri de tout cataclysme économique et financier susceptible de faucher l'institution financière à qui l'épargne aurait pu être confiée.

LIQUIDITÉ

S'il est un endroit facile d'accès, c'est bien le bas de laine. Pas de queue, pas d'attente et surtout aucune incorruptible caissière de banque vous avisant que votre dépôt doit encore, même à l'ère de l'informatique, être gelé pendant 48 heures. Vous disposez donc d'un pouvoir d'achat instantané.

RENDEMENT

Une des règles fondamentales de placement et de bon sens veut que la liquidité et la sécurité aient un prix.

Dans le cas du bas de laine, le prix payé si on peut dire, est un rendement nominal nul ou égal à zéro.

TROIS CRITÈRES DE DÉCISION

Les règles de l'investissement sont donc simples et les critères de décision qui s'y rattachent le sont tout autant: à chaque niveau de sécurité et de liquidité correspond un niveau de rendement donné.

Tout cela est vrai en général mais malheureusement plusieurs anguilles, toutes sous roche évidemment, n'ont d'autre occupation que de vous réserver quelques mauvaises surprises.

La première anguille: l'inflation

Qui ne s'est pas préoccupé au cours des dernières années de la valeur du pouvoir d'achat de son capital dans le futur? Nul besoin de remonter dans la nuit des temps pour mesurer l'ampleur des dommages de l'inflation: même les moins de trente ans se souviennent des billets de métro à 25 cents et des entrées au cinéma à deux dollars cinquante.

Que vaut donc aujourd'hui le dollar de 1984 par rapport à celui de 1967? Réponse: 30 cents et quelques poussières de ces belles années.

Le risque que prend notre investisseur du bas de laine est donc de voir la valeur réelle de son capital grugé par l'inflation. Remarquons par contre que le contraire pourrait être vrai si le niveau général des prix se mettait à diminuer comme cela est le cas durant les périodes de déflation.

Rendement nominal versus rendement réel

Les mêmes effets pernicieux de l'inflation s'appliquent au rendement sur le capital. Pour cette raison, au lieu de considérer le rendement nominal, il est préférable de le dégonfler du taux d'inflation, c'est-à-dire du taux auquel la valeur du dollar diminue.

Par exemple, si le taux d'intérêt sur votre capital est de 10% alors que le taux d'inflation est de 5%, votre **rendement réel** s'élève en réalité à 5% seulement.

Qui a raison?

À titre de curiosité, l'investisseur au bas de laine aurait eu raison au cours de la période 1930-1933 durant laquelle le niveau des prix a diminué à un rythme annuel moyen de 8% augmentant ainsi au total le pouvoir d'achat de son pécule de près de 24%.

Sagesse et méfiance n'auraient eu que de pauvres résultats au cours de la dernière crise économique. En effet, au cours de la période 1979-1982, le taux d'inflation s'est maintenu en moyenne autour de 10% érodant ainsi le pouvoir d'achat des épargnants de 42,7%.

Trois critères de décision améliorés

Les trois critères à la base de toute décision de placement sont donc maintenant **1) la sécurité 2) la liquidité et 3) le rendement réel**, c'est-à-dire le rendement nominal diminué du taux d'inflation.

LE COURRIER DU LECTEUR DANS LA PRESSE DU MERCREDI

(13 février au 13 mars 1985)

Vous êtes invités à nous faire parvenir vos impressions et vos questions dans le cadre du cours **Stratégies de Placements**.

Les lettres qui seront considérées d'intérêt général seront publiées avec une réponse le **MERCREDI, DANS LA PRESSE**. Celles qui soulèveront des problèmes spécifiques ne seront pas négligées puisqu'on y répondra par la voie du courrier dans les plus brefs délais.

Comme d'habitude, seules les lettres dûment signées ou apparaîtront le nom du signataire et son adresse seront considérées.

POUR QUE VOS DOLLARS FASSENT DES PETITS

Voilà enfin un domaine où tout le monde semble être en faveur de la famille nombreuse. Ceci étant dit, investir avec rendement, c'est un peu comme la multiplication des pains sur une petite échelle mais, Dieu merci, ce n'est pas un miracle.

Tout vient du fait que c'est lorsqu'elle est investie que l'épargne peut devenir productive puisque l'investissement consiste à mettre en activité ou à rendre possible une activité de production de biens ou de services. C'est ensuite lorsque ces biens et ces services sont vendus à un prix supérieur à leur coût de production que revenus et profits sont générés.

Bref, pour que votre épargne fasse des petits, il faut la soumettre à une activité productive. Si vous ne souhaitez pas mettre la main à la pâte vous-même, vous pouvez heureusement vous en laver les mains et permettre à quelqu'un d'autre de le faire en le finançant.

Le financement

Toute entité en expansion ressent à un moment donné le besoin de se financer. Prenons le cas d'un ménage qui, se basant sur ses revenus actuels, ne pourrait se permettre l'achat d'une maison ou d'un immeuble.

Deux possibilités s'offrent alors à lui:

Ce ménage pourrait sur la base de ses revenus futurs anticipés emprunter ou, en d'autres mots, contracter une hypothèque. Il pourrait aussi, bien que cela soit moins courant, inviter d'autres personnes ou ménages à partager les coûts d'achat et, ce faisant, la propriété de l'immeuble en question.

Emprunter ou partager?

Les mêmes solutions s'offrent à l'entreprise qui veut acquérir de nouveaux actifs, élargir ses opérations ou les rationaliser mais qui ne dispose pas des fonds nécessaires.

L'entreprise pourra, ou bien emprunter d'une institution financière ou du public, ou bien partager, c'est-à-dire inviter de nouveaux investisseurs disposés à injecter de l'argent frais dans l'entreprise à en devenir les copropriétaires ou les actionnaires.

TAUX D'IMPOSITION

Combien payez-vous d'impôt sur chaque dollar supplémentaire que vous gagnez?

Le taux d'imposition marginal est le taux qui s'applique à chaque dollar additionnel de revenu gagné. Après avoir fait une estimation de votre revenu imposable vous pouvez, à partir du tableau suivant, calculer en pourcentage la part du dollar qui vous reste après impôt.

Taux d'imposition marginal

Revenu imposable 1984	Taux marginal d'imposition (%)
(Fourchette d'imposition)	
9900\$ — 11 000\$	37,2
14 500 — 16 000	40,0
20 600 — 21 000	44,4
21 200 — 24 000	46,1
28 800 — 32 000	48,1
39 800 — 46 000	54,2
46 500 — 52 000	55,2
60 714 — et plus	60,4

Ce tableau ne tient pas compte de la déduction à l'investissement de 1 000\$, des crédits d'impôt autres que pour dividendes et du dégrèvement d'impôt remboursable (Québec). Le calcul de l'impôt (Québec) tient compte de la réduction d'impôt de 3%.

À L'ACTION!

1 - Imaginons un instant que votre revenu imposable s'élève à \$30,000. Vous disposez d'une somme de \$20,000 que vous décidez d'investir en obligations d'épargne du Québec rapportant un intérêt annuel de 10%. Statistique Canada annonce que le taux d'inflation cette année sera de 5%.

Quel sera votre rendement réel net? (Indice: commencez par calculer le rendement après impôt)

2 - Supposons que plutôt que d'acheter des obligations d'épargne, vous optiez pour des actions de la compagnie XYZ. Vous achetez en fait 1 000 actions de cette dernière à \$20 chacune que vous réussirez à vendre un an plus tard à \$22 pour un gain de capital de 10%.

Quel sera votre rendement réel net?

3 - L'obligation constitue un investissement plus sûr que l'action. À l'aide des renseignements contenus dans le texte, déterminez quelle serait la distribution idéale de votre capital de \$20,000 entre ces deux véhicules de placement. Votre objectif est évidemment de maximiser votre rendement réel net.

Réponses: À la prochaine leçon

LE MARCHÉ FINANCIER

D'un côté donc, une entreprise qui se cherche du financement et de l'autre des épargnants qui ne demandent qu'à rendre leur épargne productive: tous les ingrédients nécessaires à la formation d'un marché financier sont présents. Il ne reste maintenant qu'à faire se rencontrer tout ce beau monde. Les banques et les courtiers en valeurs mobilières agissant comme intermédiaires fixeront le lieu et la date du rendez-vous.

L'emprunt ou la vente d'obligations

Cette entreprise pourrait bien sûr emprunter à la banque les fonds dont elle a besoin pour financer ses projets d'investissement mais nous verrons plus tard que ce moyen pourrait ne pas lui convenir. Elle pourrait plutôt préférer faire appel à l'épargne publique en émettant ou en procédant à la vente d'obligations.

L'obligation est un titre de créance en ce sens que l'acheteur de l'obligation prête à l'émetteur le montant payé pour une période de temps déterminée à l'avance.

Ce dernier s'engage évidemment à rembourser le montant total du prêt de même qu'à verser un intérêt généralement exprimé en pourcentage. L'intérêt ainsi versé constitue le revenu de l'investisseur.

Le partage ou la vente d'actions

La seconde possibilité consiste à attirer de nouveaux capitaux dans l'entreprise en émettant de nouvelles actions.

L'action est un titre de propriété et l'actionnaire a conséquemment droit à une part des profits de l'entreprise lorsqu'il y en a. Ces profits lorsqu'ils sont versés aux actionnaires, le sont sous la forme de **dividendes**.

En raison de l'expansion de l'entreprise, il peut arriver, et c'est ce que tout actionnaire souhaite ardemment, que la valeur des actions augmente. Si l'investisseur décidait alors de vendre ses actions à un prix supérieur à leur coût initial, on dirait alors qu'il a réalisé un **gain en capital**.

Les deux sources de revenus de l'actionnaire sont donc le dividende et le gain de capital.

HÉLAS, QUI DIT REVENU DIT AUSSI IMPÔT SUR LES REVENUS!

Voilà donc la seconde anguille: l'impôt sur le revenu. Comme le Québécois peut voir son revenu taxé jusqu'à concurrence de 60,4%, il pourrait être catastrophique de la négliger d'autant plus qu'il existe plusieurs façons légales de l'esquiver.

En effet, dans le but d'inciter les investisseurs canadiens et québécois à investir d'une façon plutôt que d'une autre, les deux niveaux de gouvernement imposent différemment les revenus d'intérêt, de dividendes et les gains de capital.

\$1,000 d'exemption sur les revenus de placements pour tous!

Quelle que soit votre tranche de revenu, votre premier \$1,000 de revenus de placements, qu'il s'agisse d'intérêt, de dividende ou de gains de capital, est totalement exempté d'impôt tant au fédéral qu'au provincial.

Ainsi, en supposant que vos revenus de placements s'élèvent à \$1,500, seul le \$500 excédant le \$1,000 d'exemption devient taxable au taux correspondant à votre revenu imposable. Le module «Taux d'Imposition» vous indique comment calculer votre taux marginal de taxation, c'est-à-dire le taux auquel chaque dollar additionnel gagné est imposé dans votre cas.

Les revenus d'intérêt et l'impôt

La règle est on ne peut plus simple: après avoir excédé le \$1,000 d'exemption, les revenus d'intérêt sont imposables comme du revenu ordinaire.

Le dividende et l'impôt

Le calcul de l'impôt sur les dividendes est relativement complexe et vous en serez épargné cette fois-ci. De façon générale cependant, le revenu de dividende ne subit pas d'aussi fortes morsures fiscales que le revenu d'intérêt.

En guise d'indication, c'est en multipliant le taux de dividende par 1,5 qu'on arrive au taux d'intérêt qu'il aurait fallu percevoir pour obtenir le même rendement après impôt. Par exemple, un dividende de 8% donne approximativement le même rendement après impôt qu'un intérêt de 12%.

Le gain de capital et l'impôt

Toujours après avoir excédé le \$1,000 d'exemption, le gain de capital devient imposable mais ce, seulement à 50%. En admettant que vous ayez réalisé un gain de capital de \$5,000 par exemple, le premier \$1,000 n'est pas taxable. En ce qui concerne les \$4,000 restants, vous devez déclarer \$2,000 en les ajoutant à votre revenu imposable.

Dans le cas d'une perte, par contre, la même règle s'impose. Le premier \$1,000 de perte n'est pas déductible. Au dessus de \$1,000, 50% de la perte pourra être l'objet d'une déduction.

PROCHAINE LEÇON

Les bases d'une bonne stratégie de placements ont déjà été jetées. Nous verrons au prochain cours qu'il est possible de faire encore mieux et ce, par le biais d'un marché qu'on a trop tendance à négliger: **le marché obligataire**.

Cours présentée par le

collège marie-victorin
en collaboration avec

la presse

DÉTERMINÉS AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:
Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4,76 le kg; No 93, \$4,78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$5,15 le kg.
Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4,869; coloré: \$4,876.
Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2,851 le kg; lait

écrémé destiné à l'alimentation: \$1,103; petit lait en poudre comestible, \$0,474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, \$0,352 le kg; lait de beurre, \$1,947 le kilo.
Oufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1,30 7-10; A-gros, \$1,29 5-10; A-moyens, \$1,26 4-10; A-petits, \$0,89 1-10.
Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1,27; A-gros, \$1,26; A-moyens, \$1,23; A-petite,

\$0,86; A-peu-see, \$0,53.
Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: \$0,80 à \$0,85 le 10 lb; \$1,30 à \$1,40 le 20 lb; \$3,25 à \$3,50 le 50 lb; Ile du Prince-Édouard: \$0,90 à \$0,95 le 10 lb, \$1,85 à \$1,95 le 20 lb, \$4,00 à \$4,25 le 50 lb.
L'OR
(AP) — Voici les cours de l'or (once Troy) sur les principaux marchés mondiaux, lundi, en dollars US l'once avec, entre parenthèses, la cote de vendredi dernier.
Londres: \$301,30 (\$303,25)
Paris: \$300,67 (\$302,65)

Francfort: \$301,54 (\$304,77)
Zurich: \$301,60 (\$304,00)
Hong Kong: \$302,39 (\$305,92)
L'once d'or hier à la fermeture était cotée en devises canadiennes à \$400,33 à l'offre comparativement à \$407,38 à la demande par la FIDUCIE GUARDIAN et l'argent à \$8,11 à l'offre comparativement à \$8,37 à la demande.
L'once d'or fin cotait \$401 à l'offre et \$408 à la demande, hier à la clôture des affaires. Ces cotes sont fournies par Deak-Perera Canada Inc.

L'OR À TERME
MARCHÉ DE WINNIPEG
Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des dérivés de Winnipeg.
Contrats de 20 onces:

	Ouvr.	Meuf.	Bes.	Perm.
Mars 85	—	—	—	303,00
Juin 85	—	—	—	310,40
Sept 85	—	—	—	317,00
Déc 85	—	—	—	323,00
Mars 86	—	—	—	330,00

Volume de Vendre: ni

Contrats de 200 ONCES D'ARGENT:

	Ouvr.	Meuf.	Bes.	Perm.
Avril 85	6,22	6,23	6,23	6,23
Juillet 85	—	—	—	6,25
Oct. 85	6,48	6,48	6,48	6,48
Janv. 86	—	—	—	6,62
Mars 86	—	—	—	6,76

Volume de Vendre: 4 contrats

Annonce de MACtac



René Roy

C'est avec plaisir que M. John G. Chapell, directeur du marketing, MACtac Canada Ltd., Brampton, Ontario annonce la nomination de M. René Roy au poste de superviseur des ventes pour la région de l'est.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Roy assumera la responsabilité complète des ventes pour les divisions industrielle, des arts graphiques, et des produits spéciaux. Cette responsabilité n'inclura pas les ventes des produits de consommation.

MACtac Canada Ltd./Ltee est un important fabricant de produits auto-adhésifs pour l'industrie des arts graphiques, ainsi que pour une gamme variée d'applications industrielles, et offre de plus, une gamme complète de produits de consommation. Ses usines et entrepôts sont situés à Brampton et Mount Forest, en Ontario, et à St-Hubert, au Québec.

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de La Prévoyance Compagnie d'Assurances que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires se tiendra au 5^e étage du 507, place d'Armes, à Montréal, le jeudi 21 février, à 15h30, dans le but de:

1. Considérer et, s'il y a lieu, approuver les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1984;
2. Ratifier les actes, règlements et décisions des administrateurs et officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle;
3. Élire les administrateurs;
4. Nommer les vérificateurs;
5. Considérer et, s'il y a lieu, approuver un règlement modifiant le nombre des administrateurs;
6. Considérer et, s'il est jugé à-propos, approuver d'autres modifications à l'acte constitutif ou aux règlements de la compagnie dont des changements fondamentaux;
7. Considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
Jean Bard
Montréal, le 5 février 1985

LE GROUPE LA LAURENTIENNE **LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES**

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires des Prévoyants du Canada - Assurance Générale que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires se tiendra au 5^e étage du 507, place d'Armes, à Montréal, le jeudi 21 février, à 15h30, dans le but de:

1. Considérer et, s'il y a lieu, approuver les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1984;
2. Ratifier les actes, règlements et décisions des administrateurs et officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle;
3. Élire les administrateurs;
4. Nommer les vérificateurs;
5. Considérer et, s'il y a lieu, approuver un règlement modifiant le nombre des administrateurs;
6. Considérer et, s'il est jugé à-propos, approuver d'autres modifications à l'acte constitutif ou aux règlements de la compagnie dont des changements fondamentaux;
7. Considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
Jean Bard
Montréal, le 5 février 1985

LE GROUPE LA LAURENTIENNE **LES PRÉVOYANTS DU CANADA ASSURANCE GÉNÉRALE**

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de La Laurentienne, Compagnie d'Assurances Générales que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires se tiendra au 5^e étage du 507, place d'Armes, à Montréal, le jeudi 21 février, à 15h30, dans le but de:

1. Considérer et, s'il y a lieu, approuver les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1984;
2. Ratifier les actes, règlements et décisions des administrateurs et officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle;
3. Élire les administrateurs;
4. Nommer les vérificateurs;
5. Considérer et, s'il y a lieu, approuver un règlement modifiant le nombre des administrateurs;
6. Considérer et, s'il est jugé à-propos, approuver d'autres modifications à l'acte constitutif ou aux règlements de la compagnie dont des changements fondamentaux;
7. Considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
Jean Bard
Montréal, le 5 février 1985

LE GROUPE LA LAURENTIENNE **LA LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES**

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires du Bouclier Laurentien, Compagnie d'Assurances que l'assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires se tiendra au 5^e étage du 507, place d'Armes, à Montréal, le jeudi 21 février, à 15h30, dans le but de:

1. Considérer et, s'il y a lieu, approuver les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1984;
2. Ratifier les actes, règlements et décisions des administrateurs et officiers depuis la dernière assemblée générale annuelle;
3. Élire les administrateurs;
4. Nommer les vérificateurs;
5. Considérer et, s'il y a lieu, approuver un règlement modifiant le nombre des administrateurs;
6. Considérer et, s'il est jugé à-propos, approuver d'autres modifications à l'acte constitutif ou aux règlements de la compagnie dont des changements fondamentaux;
7. Considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
Jean Bard
Montréal, le 5 février 1985

LE GROUPE LA LAURENTIENNE **LE BOUCLIER LAURENTIEN COMPAGNIE D'ASSURANCES**

Approvisionnement et Services Canada Supply and Services Canada

Nouveaux débouchés pour l'industrie des voyages

Approvisionnement et Services Canada invite les agences de voyages, les entreprises de services de voyages et les sociétés aériennes capables de fournir au gouvernement du Canada des services à l'échelle nationale à lui faire part de leur intérêt, si elles sont désireuses de lui procurer les services de voyages d'affaires suivants:

- des services de réservation et d'émission de billets, dans les deux langues officielles, pour les voyages au pays et à l'étranger, par air, chemin de fer, mer ou voie terrestre;
- des réservations d'hôtel et la location d'automobiles;
- la planification et la documentation d'itinéraires;
- des voyages en groupe;
- des services téléphoniques sans frais de 24 heures;
- des rapports sur la gestion des voyages;
- l'acceptation d'une carte de voyage désignée comme moyen de paiement.

Les organismes doivent avoir une expérience spécialisée dans la prestation de services de

voyages d'affaires à grand volume, services assurés soit par eux-mêmes, soit par des filiales.

Les entreprises désireuses d'offrir de tels services au gouvernement du Canada sont invitées à faire connaître leur intérêt par écrit d'ici le 25 février 1985, à l'adresse suivante:

Service central des voyages
Groupe de la gestion des transports
Ministère des Approvisionnements et Services Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Les entreprises qui auront fait part de leur intérêt seront invitées à déléguer des représentants aux conférences de soumissionnaires qui se tiendront à la mi-mars à Calgary et Toronto (représentations en anglais) et à Montréal (représentation en français). À la suite de ces conférences, les firmes jugées capables d'offrir des services de cette ampleur recevront une demande de proposition officielle.



Seule Delta a des vols sans escale pour Boston.

Prenez l'un de nos Wide-Rid[®] TriStar pour Boston à 7h00, 10h45 ou 18h05. Ou encore prenez le départ à 14h25. Tous les vols sans escale. Appelez Delta au 337-5520 ou consultez votre agent de voyages.

Delta, quelle équipe!™



Détenteur d'un permis du Québec.
Départs de l'aéroport de Dorval.
Horaires sous réserve de changement sans préavis.

UNE CONFÉRENCE?

NE DÉCIDEZ RIEN!
SANS NOUS APPELER.

À l'Hotel l'Estérel dans les Laurentides, nous sommes passés maîtres en planification de conférences.

Un simple coup de téléphone et notre personnel vous dira ce que nous pouvons faire pour vous et se chargera de tout, sans tarder.

Pour notre équipe de spécialistes, l'art d'organiser et de coordonner des ateliers de travail, des séminaires, des réunions de ventes et des conférences n'a vraiment plus de secret.

Alors ne décidez rien sans d'abord nous appeler. Composer (514) 228-2571. À Montréal, 866-8224.

Installations modernes: 21 salles de réunions équipées d'appareils audio-visuels sont à votre disposition pour accueillir des groupes de 10 à 300 personnes.

Une cuisine raffinée: une tradition à l'Estérel.

Loisirs: Le nouveau centre de sports intérieurs comprend deux courts de racquetball, un gymnase, une piste de jogging et une piscine chauffée. On peut aussi pratiquer les sports d'été ou d'hiver.

Emplacement: À une heure de route au nord de Montréal. Loin de la ville, du bureau et du téléphone.

À l'Estérel, vos affaires nous tiennent à coeur.



C.P. 38, Ville d'Estérel (Québec) J0T 1E0

ROULEZ EN 1ÈRE CLASSE
LOUEZ UNE MERCEDEZ-BENZ 300 DT 1985

\$59900*
PAR MOIS
+ TAXE

ÉQUIPÉE COMME SEULE UNE MERCEDES PEUT L'ÊTRE

*Basée sur une location de 60 mois avec dépôt initial de \$3,600, et valeur résiduelle de \$11,500.
POUR AUTRES RENSEIGNEMENTS:

Mercedes-Benz Canada Inc.

Montréal
4815, rue Buchan
Coin Victoria et Jean-Talon
Téléphone: (514) 735-3581

Greenfield Park
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Téléphone: (514) 672-2720

PLUS GRAND CHOIX D'OPTIONS. Les certificats de placement garanti (CPG) ne sont qu'une des options disponibles. Renseignez-vous sur l'épargne garantie et les fonds de placement. Voyez comment vous pouvez tirer profit de notre stratégie de gestion de portefeuille.

GARANTIE DU MEILLEUR TAUX lors du transfert dans un CPG. Durant une période allant jusqu'à 45 jours, vous ne subirez aucune perte d'intérêt et bénéficiez du taux le plus élevé entre celui en vigueur lors de la signature du transfert et celui en vigueur lorsque les fonds nous parviennent.

3% / 8

Dépôt minimum: 500\$. Intérêt versé annuellement.

REÉR 5 ANS

Montreal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

Adressez-vous à la succursale ou au bureau immobilier du Montreal Trust:

Anjou Place Versailles 353-8770
Brossard 672-6450
Dollard-des-Ormeaux 684-1141
Kirkland 694-4880

Longueuil 651-5300
Montréal
1, Place Ville-Marie 397-7000
Notre-Dame-de-Grâce 483-2770
Pointe-Claire
Centre commercial Fairview 695-5230

St-Bruno 653-2496
St-Hubert 656-9000
Ville Mont-Royal 735-2281 ou 731-6817
Westmount 934-1818

Membre de la Régie de la assurance-dépôts du Québec

Centre de perfectionnement **MEC**

Un outil de la gestion japonaise adapté à notre milieu

L'implantation et la gestion des cercles de qualité

11, 12 et 13 mars 1985 de 09:00 à 17:00

Obtenez une connaissance opérationnelle de l'implantation et du fonctionnement d'un programme de cercles de qualité; pratiquez les techniques reliées aux cercles de qualité. Examinez les conditions de succès d'un tel programme.

Professeurs:

M. Joseph Kélada, ing.
B.Sc.A.
M.B.A.

M. Gaston Meloche
LL.L.
D.E.S. droit adm. et pub.
D.E.S. écon.

Critère d'admission: être dans une entreprise qui implante actuellement des cercles de qualité ou qui en implantera dans un avenir rapproché. (Aucun préalable académique n'est requis.)

Date limite d'inscription: le 25 février 1985. (Le nombre d'inscriptions est limité; réservez dès maintenant.)

Comment s'inscrire: communiquez avec le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales, au: (514) 343-4495.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table with multiple columns listing various options (Op. M, Op. F, Op. A, Op. B, Op. C, Op. D, Op. E, Op. F, Op. G, Op. H, Op. I, Op. J, Op. K, Op. L, Op. M, Op. N, Op. O, Op. P, Op. Q, Op. R, Op. S, Op. T, Op. U, Op. V, Op. W, Op. X, Op. Y, Op. Z) and their corresponding prices and terms.



La Laurentienne vous offre le R.E.E.R. à domicile.

Investir dans un régime enregistré d'épargne retraite de La Laurentienne, mutuelle d'Assurance, c'est un placement sûr et profitable qui vous permet de prendre en main votre avenir financier tout en payant moins d'impôt.

Pour une retraite à l'épreuve du temps

- Agences de La Laurentienne: Montréal (514) 381-9951, Belœil (514) 467-2948, St-Lambert (514) 671-3783, Ville d'Anjou (514) 353-9612, St-Jérôme (514) 430-8939, Chomedey-Laval (514) 687-4321, Duvernay-Laval (514) 661-6670



Nous vous donnons rendez-vous à une soirée d'information

le 6 février 1985, de 17h30 à 19h au Centre d'éducation permanente, pavillon de la bibliothèque Redpath. Nous vous donnerons des précisions sur nos cours, nos programmes de certificat, de diplôme et de grade en gestion et dans plusieurs disciplines professionnelles, ainsi qu'en langues et traduction et en culture générale.

McGill Centre d'éducation permanente. What better place to better yourself.

Centre de perfectionnement HEC. Maximisez votre performance. La gestion des stocks et des matières. 6, 7 et 8 mars 1985. 09:00 à 17:00. Votre système de gestion de stocks est-il adéquat? Quelles sont les conséquences sur votre entreprise? Apprenez à analyser d'une façon systématique les problèmes au niveau du système des stocks et à identifier des décisions susceptibles de corriger ou d'éliminer ces problèmes.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec. Fruits: Pommes McIntosh, Spartan et Empire: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, \$12,50, au grossiste, \$8,94; 8x5 lb, au détaillant, \$13,00, au grossiste, \$11,38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, \$18,00, au grossiste, \$14,00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, \$14,00, au grossiste, \$12,25; 4x4 pintes, au détaillant, \$9,00, au grossiste, \$7,88; minot en vrac, au détaillant, \$9,50, au grossiste, \$8,31. Légumes: Betteraves: moyennes, \$2,50 à \$3,00 le sac de 25 lb; \$4,00 le sac de 12 sachets de 2 lb. Carottes: \$2,00 à \$2,50 le sac de 25 lb; \$5,50 à \$6,50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; grosses, \$5,00 à \$5,50 la caisse de 50 lb. Choux de Savoie: \$6,50 à \$7,00 la caisse de 12 unités. Choux rouges: \$6,50 à \$7,00 la caisse de 12 unités. Choux verts: \$7,00 à \$8,00 la caisse de 40 lb; moyens, \$7,00 à \$8,00 le sac de 50 lb; gros, \$7,00 à \$8,00 le sac de 50 lb. Échalotes françaises: \$7,00 à \$7,50 la boîte de 10 lb; \$6,00 à \$6,50 la caisse de 12 sachets de 250 gr. Endives, en caisse de 5 lb, \$7,00 à \$7,50. Oignons jaunes: gros, \$5,50 à \$6,00 le sac de 50 lb; moyens, \$4,50 à \$5,00 le sac de 50 lb; moyens, \$2,50 à \$2,75 le sac de 25 lb; oignons jaunes moyens, le sac de 10 lb, \$1,25 à \$1,50; oignons jaunes moyens, sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, \$6,00 à \$6,50.

UN CHANGEMENT DE NOM QUI S'IMPOSAIT!

Comme notre nouveau nom l'indique, nous sommes désormais membres d'un groupe international d'experts financiers. Chez MacGillivray, nous travaillons en étroite collaboration avec les hommes d'affaires canadiens depuis 1857, et notre clientèle se compose d'entreprises représentant tous les secteurs de l'économie.

Spicer MacGillivray Comptables agréés. Un nom réputé au Canada et respecté dans les milieux internationaux. Montréal Ottawa Toronto Mississauga St. Catharines Port Colborne Brampton Burlington Hamilton Cambridge Listowel Goderich Winnipeg Vancouver

PROPOSITIONS D'AFFAIRES. 705 HYPOTHÈQUES: ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. 710 OCCASIONS D'AFFAIRES: A VENDRE ou à louer supermarché superficiel 11.000 pi car., très bien situé. 711 SERVICES FINANCIERS: FONDS pour commerce, Industrie, affaires, appartements, etc. 712 ASSOCIÉS DEMANDÉS: ASSOCIÉ pour restaurant, comptant requis \$10.000. 713 SERVICES SPÉCIALISÉS: ACHETONS compagnies, commerces ou propriétés en difficulté financière. 714 FRANCHISES: EXCLUSIVITE, distributeur produits 3 Suisnes, Comptoir disponible à Laval. 715 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPÔT: R. GALIPEAU et associés, impôts, affaires, successions.

RAPPORTS FINANCIERS EXPRESS

COMPAGNIES	PROFITS (PERTES) (\$ 000)			REVENUS BRUTS (\$ 000)		
	Courant	L'an dernier	Variation	Courant	L'an dernier	Variation
Inco Ltd (mines) Tor, Ont. annuel 31 déc.	(77,300)	(234,900)	—	1,470,000	1,170,000	+25%
Traders Group (inst. financière) Tor, Ont. année 31 déc.	14,124	12,432	+13%	660,900	603,700	+9%
Guaranty Trust Co. of Canada (soc. de fiducie) Tor, Ont. année 31 déc.	10,615	9,079	+16%	406,267	371,615	+9%
Canadian Pacific Enterprises (transport) Cal, Alb. année 31 déc.	306,000	63,000	+385%	—	—	—
Nova Scotia Savings & Loan (caisse d'épargne) Halifax, N.E. année 31 déc.	711	2,052	-65%	55,056	54,213	+1%
Wanarco Inc. (vêtement) Bridgeport, Conn. année 29 déc.	20,474	28,342	-27%	561,391	497,260	+12%
Murphy Oil Corp. (pétroles) Eldorado, Ark. année 31 déc.	117,594	131,839	-10%	2,206,469	2,446,158	-9%

OPTIONS TRANS-CANADA

(transigées) suite de la page C9

Option	Mois	Prix	Op. en cours	Dern. Ferme	Vol. en Trans.
Placer Mr 25	7	663 150	525	—	—
Placer Jn 25	3	443 200	525	—	—
Placer Sv 25	10	710 400	525	—	—
Power Mr 25	10	25 45	525	—	—
Power Jn 25	5	18 45	525	—	—
Power Sv 25	10	13 275	525	—	—
Rang Ap 8	2	554 125	57	—	—
Rang Ap 7 1/2	314	434 15	57	—	—
Rang Ap 10	100	754 10	57	—	—
Rang Jv 5	20	764 225	57	—	—
Rang Jv 6	40	755 160	57	—	—
Rang Jv 7 1/2	187	276 70	57	—	—
Rang Oc 6	6	55 175	57	—	—
Rang Oc 7	21	161 125	57	—	—
Rang Oc 7 1/2	9	22 75	57	—	—
Rang Oc 8	6	9 80	57	—	—
Roy Bk Ap 27 1/2	20	674 10	531	—	—
Roy Bk Ap 30	62	308 10	531	—	—
Roy Bk Ap 30 1/2	6	402 55	531	—	—
Roy Bk Ap 32 1/2	80	906 65	531	—	—
Roy Bk Jv 10	47	345 275	531	—	—
Roy Bk Jv 15	2	41 80	531	—	—
Roy Bk Jv 22 1/2	5	12 195	531	—	—
Roy Bk Oc 30	14	105 275	531	—	—
Roy EA Oc 27 1/2	12	49 150	531	—	—
Segrm Ap 30	48	1016 480	537	—	—
Segrm Ap 50	50	411 40	537	—	—
Segrm Ap 55	30	107 275	537	—	—
Segrm Jv 50	22	71 55	537	—	—
Segrm Jv 50 1/2	25	34 70	537	—	—
Segrm Jv 55	20	164 220	537	—	—
Segrm Oc 55	5	41 300	537	—	—
Shell C Fb 22 1/2	59	129 50	527	—	—
Shell C Fb 25	102	308 100	527	—	—
Shell C Fb 27 1/2	1	70 20	527	—	—
Shell C Fb 30	7	56 85	527	—	—
Shell C Fb 35	54	835 55	527	—	—
Shell C Fb 40	43	113 200	527	—	—
Shell C Fb 45	11	154 110	527	—	—
Spar F Ap 27 1/2	10	340 105	527	—	—
Slico A Fb 20	7	893 320	527	—	—
Slico A Fb 22 1/2	18	878 100	527	—	—
Slico A Fb 25	8	217 10	527	—	—
Slico A Fb 30	5	1024 360	527	—	—
Slico A Fb 35	45	519 175	527	—	—
Slico A Fb 40	2	392 75	527	—	—
Slico A Fb 45	20	254 350	527	—	—
Slico A Fb 50	10	528 245	527	—	—
Slico A Fb 55	47	165 150	527	—	—
T-D Bk Mr 15	10	1331 360	519	—	—
T-D Bk Jn 15	10	60 250	519	—	—
T-D Bk Jn 17 1/2	25	755 200	519	—	—
T-D Bk Jn 20	25	486 100	519	—	—
T-D Bk Sv 20	3	191 125	519	—	—
TIX Fb 120	7	11 55	129	—	—
TIX Fb 125	45	282 100	129	—	—
TIX Fb 130	101	238 95	129	—	—
TIX Fb 135	153	345 170	129	—	—
TIX Fb 140	163	317 58 1/2	129	—	—
TIX Fb 145	4	58 20	129	—	—
TIX Fb 150	48	319 100	129	—	—
TIX Fb 155	339	347 85	129	—	—
TIX Fb 160	79	368 185	129	—	—
TIX Fb 165	4	157 275	129	—	—
TIX Fb 170	200	700 50 1/2	129	—	—
TIX Fb 175	20	229 490	129	—	—
TIX Fb 180	45	277 235	129	—	—
TIX Fb 185	40	270 290	129	—	—
TIX Fb 190	45	478 65	129	—	—
Total P Ap 15	190	570 60	513	—	—
Total P Jv 12 1/2	4	104 175	513	—	—
Total P Oc 15	4	100	513	—	—
Trc PL Fb 20	10	165 260	527	—	—
Trc PL Fb 22 1/2	21	212 100	527	—	—
Trc PL Fb 25	10	46 165	527	—	—
Trc PL Fb 27 1/2	6	108 115	527	—	—
Wcoast Mr 15	30	240 35	513	—	—
Wcoast Jn 12 1/2	10	30 275	513	—	—
Wcoast Jn 15	30	164 45	513	—	—
Wcoast Sp 12 1/2	20	265	513	—	—
Wkr R Mr 25	142	2185 212	507	—	—
Wkr R Mr 27 1/2	20	254 30	507	—	—
Wkr R Jn 27 1/2	46	229 100	507	—	—
Wkr R Sv 27 1/2	235	311 135	507	—	—
XXM Mr 120	5	5 59 1/2	130	—	—
XXM Mr 130	10	107 300	130	—	—
Total volume	2658	—	—	—	—
Total open interest	375272	—	—	—	—

Société Nationale de Fiducie

Un choix clair.

- REER** Régime enregistré d'épargne-retraite.
- Pourquoi choisir la SNF?**
- Comparez...
- honoraires fixes: 75\$ par année;
 - nombre illimité de transactions sans frais;
 - tous les placements admissibles au REER sont acceptés, même les hypothèques;
 - vous pouvez effectuer vos transactions dans différentes institutions financières;
 - mise à jour quotidienne;
 - aucuns frais de fermeture après trois ans;
 - 15 années d'expertise dans l'autogérée.

Notre choix est clair!

Pour de plus amples renseignements sur le REER, communiquez avec vos conseillers ou appelez-nous.

Société Nationale de Fiducie
425 boul. de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
Tel. 1-800-361-8625
(514) 844-2050




La présente annonce ne constitue pas une offre d'achat des actions de Union Enterprises Ltd. Une telle offre n'est faite que par la voie de l'offre en date du 1^{er} février 1985, dont on peut se procurer des exemplaires en s'adressant à la Compagnie Trust Royal, à son courtier ou agent de change ou aux soussignés.

UNICORP

UNICORP CANADA CORPORATION

OFFRE D'ACHAT

portant sur toutes les actions ordinaires en circulation de

UNION ENTERPRISES LTD.

à raison d'une action privilégiée de catégorie II, rachetable et assortie d'un privilège de retrait, à dividende cumulatif de 1,17 \$, série B et d'un demi-bon de souscription d'actions de catégorie A ne comportant pas droit de vote pour chaque action ordinaire

La présente offre n'est pas conditionnelle à l'acceptation d'un nombre minimum de porteurs d'actions ordinaires de Union Enterprises Ltd.

Les actionnaires qui désirent se prévaloir de l'offre doivent consigner leur(s) certificat(s) d'actions en le(s) faisant parvenir aux bureaux désignés de la Compagnie Trust Royal, accompagné(s) d'une lettre d'envoi dûment complétée et signée, avant l'expiration de l'offre, soit avant minuit (heure locale), le 22 février 1985, à moins que l'offre ne soit prorogée.

Nous recommandons aux actionnaires de Union Enterprises Ltd. d'accepter l'offre.

Afin de solliciter l'acceptation de l'offre, nous avons formé un syndicat de courtiers sollicitants et nous recevrons une rémunération pour ce service. Les membres du syndicat de courtiers sollicitants, y compris les soussignés, seront rémunérés pour chaque action de Union Enterprises Ltd. consignée par leur entremise.

Pour de plus amples renseignements relativement à l'offre, ou pour obtenir notre aide, veuillez communiquer avec les soussignés, avec votre courtier ou agent de change ou avec la Compagnie Trust Royal.

Corporation Gordon Capital Midland Doherty Limitée

PLYMOUTH RELIANT ET DODGE ARIES 1985

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS ADDITIONNELS

UNE VALEUR DE 554 \$.

**PAS DE CONDITIONS!
PAS DE CACHETTES!
PAS D'OBLIGATIONS D'ACHETER
UN ENSEMBLE D'OPTIONS COÛTEUX!**

Chrysler vous offre une transmission automatique absolument sans frais additionnels à l'achat de tout modèle Dodge Aries ou Plymouth Reliant 1985, deux portes, quatre portes ou familiale. Pour profiter de cette offre, vous devez prendre livraison de votre nouvelle Aries ou Reliant avant le 28 février 1985 chez les concessionnaires participants.



COMPAREZ!	VOITURES K	TEMPO/TOPAZ
TRANSMISSION AUTOMATIQUE	SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES	Sans frais supplémentaires à l'achat d'ensemble d'options TEMPO GL 1064 \$ ou TOPAZ GS 970 \$
MODELES	SUR TOUS LES MODELES	Uniquement sur un modèle
GARANTIE	Moteur et rouage d'entraînement 5 ans/80 000 km Perforations dues à la rouille sur la carrosserie extérieure 5 ans/80 000 km	Moteur et rouage d'entraînement 2 ans/40 000 km Corrosion sur toutes les pièces à l'exception du système d'échappement 5 ans
COMPAREZ!	ARIES/RELIANT 4 PORTES	FORD TEMPO 4 PORTES
Volume du coffre arrière	424 L (16,2% de plus que le Tempo)	365 L
Volume intérieur total	3132 L (7,2% de plus que le Tempo)	2922 L

Renseignements obtenus de sources publiées

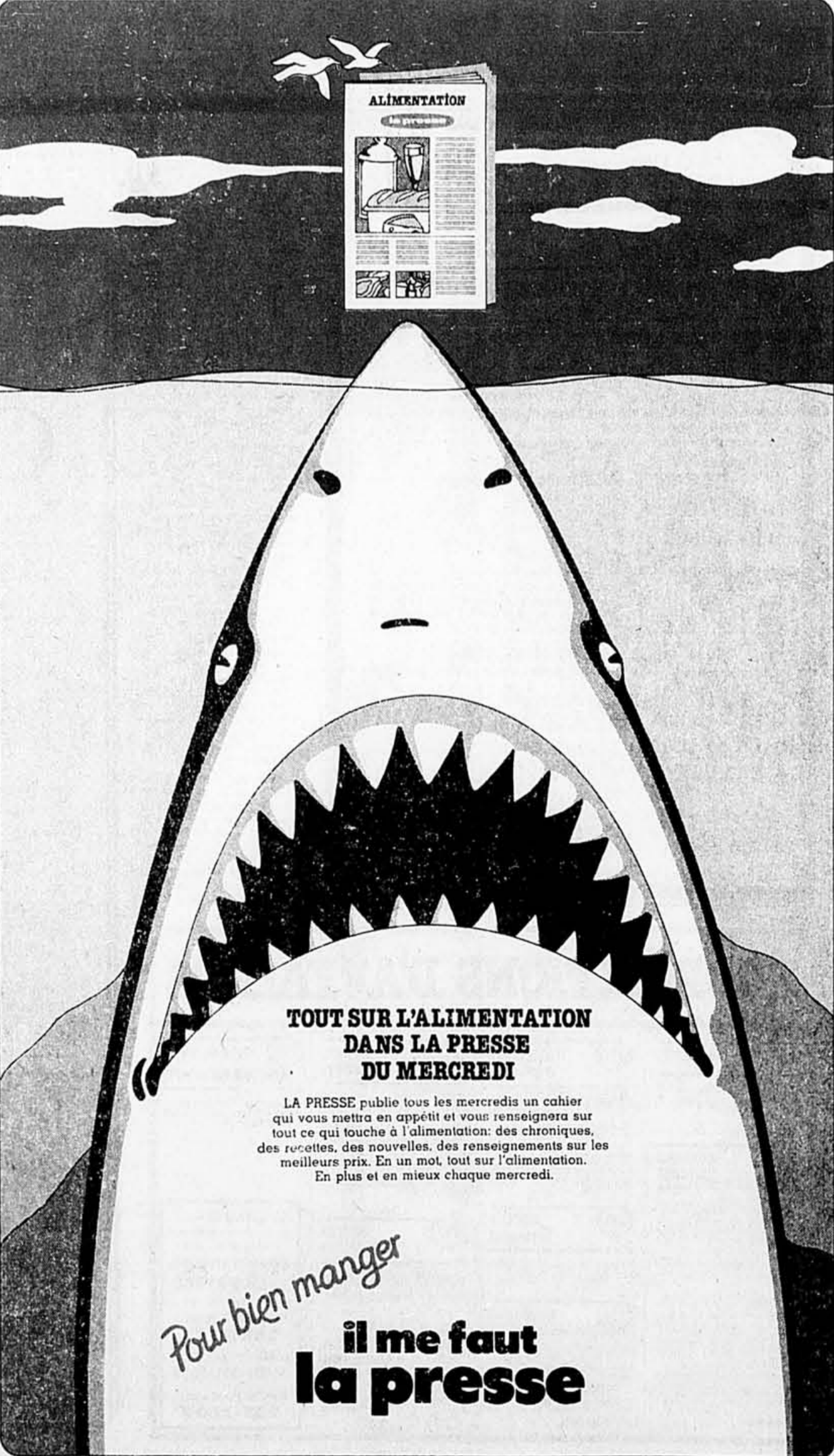
CHRYSLER CANADA LEE



CHRYSLER

Turn to turners today!

Chez Chrysler, notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!



TOUT SUR L'ALIMENTATION DANS LA PRESSE DU MERCREDI

LA PRESSE publie tous les mercredis un cahier qui vous mettra en appétit et vous renseignera sur tout ce qui touche à l'alimentation: des chroniques, des recettes, des nouvelles, des renseignements sur les meilleurs prix. En un mot, tout sur l'alimentation. En plus et en mieux chaque mercredi.

Pour bien manger

il me faut la presse

SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Opposition à la concurrence

(PC) — Le système actuel de téléphone est la seule façon de maintenir l'abonnement au service de base local à un taux accessible pour tous », affirme le Front commun contre la déréglementation dans la téléphonie.

municipalités, 141 syndicats, 95 groupes sociaux d'entraide, 13 groupes de malades ou de handicapés, neuf groupes de femmes, cinq groupes de personnes âgées et trois organismes sociaux publics.

Le Canada possède actuellement un des meilleurs services téléphoniques au monde, dit le Front commun qui prédit que l'arrivée de CNCP Télécommunication et de la British Columbia Telephone se traduira par une diminution des services et une hausse importante des tarifs.

« Pour nous, il est clair que dans la téléphonie, un fournisseur unique strictement « régi » par un comité de contrôle public est préférable à un regroupement de quelques fournisseurs laissés à eux-mêmes qui établiraient chacun leur monopole en se répartissant les régions et les services les plus lucratifs, négligeant le reste », explique le Front commun dans un communiqué.

Les groupes membres du Front commun comprennent 109

espace à bureau

à partir de 6,75\$ pi. ca. NET/NET

(514) 397-2216

Place Bonaventure

ÉPARGNE-RETRAITE TRUST GÉNÉRAL

NOS REÉR SUSCITENT BEAUCOUP D'INTÉRÊT... ET LE VÔTRE?

DEMANDEZ UNE ANALYSE GRATUITE À UN CONSEILLER DU TRUST GÉNÉRAL.

Gratuitement et sans obligation, un de nos conseillers financiers analysera avec vous votre régime actuel. Il vous aidera à obtenir des taux d'intérêt élevés et une sécurité totale, tant au niveau du capital qu'à celui des intérêts. Il pourra vous guider dans le choix de fonds de placement en actions, en obligations ou en hypothèques. Il pourra aussi vous renseigner sur notre REÉR autogéré. Notre conseiller se chargera, si vous le désirez, de transférer sans frais votre régime actuel au Trust Général.

Les REÉR du Trust Général... un gage de rendement et de sécurité.

TÉLÉPHONEZ-NOUS: Succursales:
 Laval: Place du Carrefour 682-3200. • Ville Mont-Royal: Centre Rockland 341-1414 • Outremont: J. Vincent d'Indy 739-3265 •
 Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques 861-8383 • Montréal/University: 1100, University 871-7200 •
 Québec: 1091 Chemin St-Louis, (418) 688-0630 • Lévis: Les Galeries Chagnon, (418) 833-4450
 Conseillers: Laval/Chomedey: 682-3200 • Longueuil: 651-9381 • Montréal/Ahuntsic: 352-8000 • Rive-Sud/St-Hubert: 462-1880 • Granby: 378-8461

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

TOUT SUR LES REÉR DANS **INFO-REÉR**, LE BULLETIN GRATUIT DU TRUST GÉNÉRAL.

CANRON INC.



Gabriel Landry

M. W. S. Cullens, président et chef de la direction de Canron Inc. annonce avec plaisir que Gabriel Landry, B.Sc., M.B.A., a été nommé au poste de directeur général, Division de la mécanique.

M. Landry possède une expérience considérable dans les fonctions de haute gestion et sera situé à Trois-Rivières, Québec.

La Division de la mécanique fournit de l'équipement spécialisé, machinerie et services de fabrication à l'industrie des pâtes et papiers et en général.

Canron est une entreprise à propriété et gestion canadiennes avec installations au Canada, aux États-Unis et en Australie, au service de différents marchés de la construction, de l'industrie et des projets spécialisés.

LE MONDE DES AFFAIRES

PROFITS

INDUSTRIELS, PROFESSIONNELS, COMMERÇANTS, GESTIONNAIRES VOICI VOTRE SALON!

- 500 conférences vous révèlent tous les secrets de la réussite
- 150 exposants spécialisés
- 15 sections thématiques
- Des animations spectaculaires!
- 100 messages publicitaires efficaces
- Les meilleures promotions québécoises
- La révolution de l'ordinateur personnel
- Comment réussir dans le commerce de détail
- 36 moyens d'exporter
- Les femmes en affaires: 25 succès
- 50 stratégies d'affaires (C.A., avocats, notaires)
- L'art de diriger
- Les techniques de vente
- Le supermarché de l'invention
- Le carrefour de l'innovation
- La cité de la franchise
- Le village électronique
- Le pavillon de la science et de la technologie
- Pleins feux sur le commerce international

PRIX D'ENTRÉE 8,00\$

Un Salon présenté par **L'UNIVERSITÉ POPULAIRE** **la presse** **QUÉBEC STIMULEXPRESS**

PLACE BONAVENTURE

1^{er} au 5 février

HALL EST • HALL SUD

Ven. 11h à 22h.
 Sam. 12h à 22h
 Dim.
 Lun. 11h à 22h.
 Mar.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (cathodes qualité sup.)
 comptant 1253-1254
 à terme 1273-1274,5
 ventes 111-829 tonnes

CUIVRE #1 CATHODES
 comptant 1250-1255
 à terme 1265-1268
 ventes 111-829 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)
 comptant 9950-9960
 à terme 9915-9920
 ventes 1148 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)
 comptant 9990-10000
 à terme 9915-9920
 ventes 505 tonnes

PLOMB
 comptant 340,5-341,5
 à terme 345-345
 ventes 55-990 tonnes

ZINC (qualité supérieure)
 comptant 773-777
 à terme 775-779
 ventes 650 tonnes

ZINC
 comptant 736-747
 à terme 744-744,5
 ventes 27-775 tonnes

ALUMINIUM
 comptant 981,5-982,5
 à terme 1012,5-1013
 ventes 72-700 tonnes

NICKEL
 comptant 4520-4530
 à terme 4525-4545
 ventes 6-102 tonnes

VIRLION

2035, rue Crescent 843-3916

LINGERIE ET MAILLOIS DE BAIN

— Pour une clientèle qui exige le meilleur —

Maintenant — pour monsieur — chaussettes, sous-êtements et tenues d'intérieur

Banque Commerciale du Canada

9 1/2%

ANNUELLEMENT

DÉPÔTS À TERME 180-364 JOURS

dépôt minimum \$500

taux spéciaux sur dépôts

taux de 10% sur dépôts

taux de 10 1/2% sur dépôts

taux de 11% sur dépôts

Bureau 1400, 1981 Ave. du Collège McGill, Montréal H3A 2Y1 284-2311

Club de Golf de Candiac

Div. de Bistham inc.

45, ch. D'Auteuil Candiac, Québec

OUVERT AU PUBLIC

Abonnements (Date limite 15 mars)
 — Corporatif: 2 cartes de membre, 5 joueurs.
 — Régulier: Choix de trois (3) catégories.

MINI-ABONNEMENTS (Date limite 15 mars)
 — Economiser de 15% à 40% sur le prix régulier d'une ronde de golf.
 — Livrets de 20, 30 ou 40 parties:
 — semaine en tout temps,
 — fins de semaine et jours fériés après 12:30 hres.

N.B.: Les quantités sont limitées.

Tournois
 — Semaine en tout temps.
 — Fins de semaine et jours fériés après 11:30 hres.

Receptions
 — Salle pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes; menus à votre choix, dates disponibles en avril, mai, juillet et octobre.

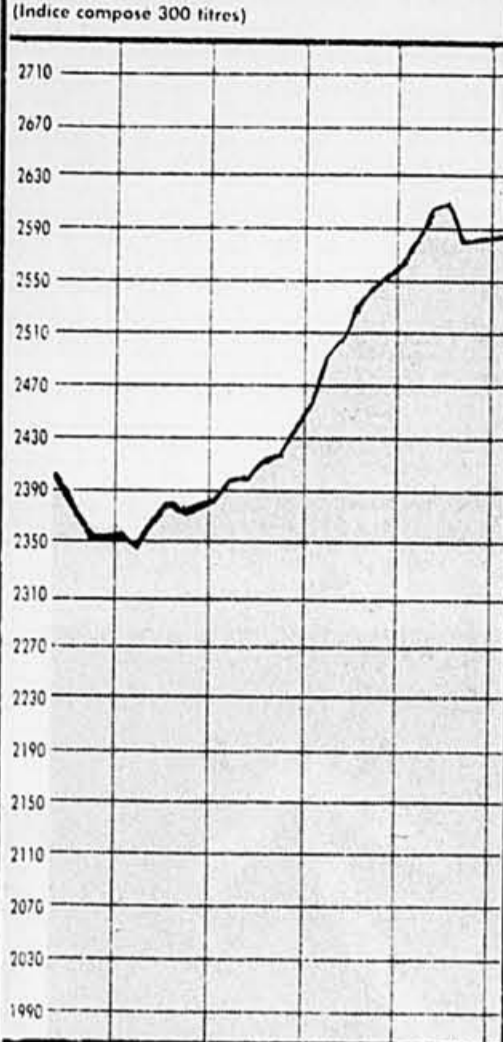
Abonnements et mini-abonnements: 465-5219
 Tournois et réceptions: 467-9495

C'est un rendez-vous

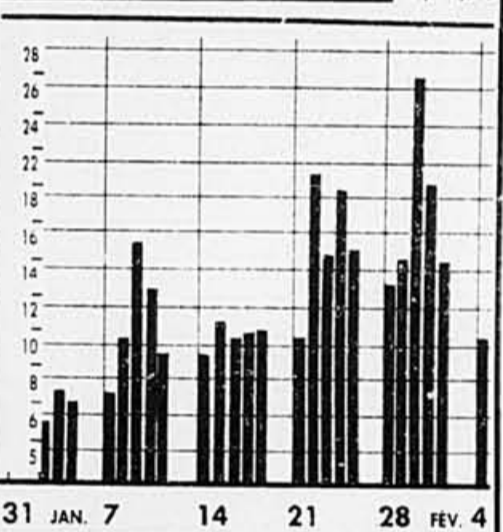
Avant-Première

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ... Haut: 2588,88 Fermeture: 2588,88 Bas: 2563,69



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 10,814,000



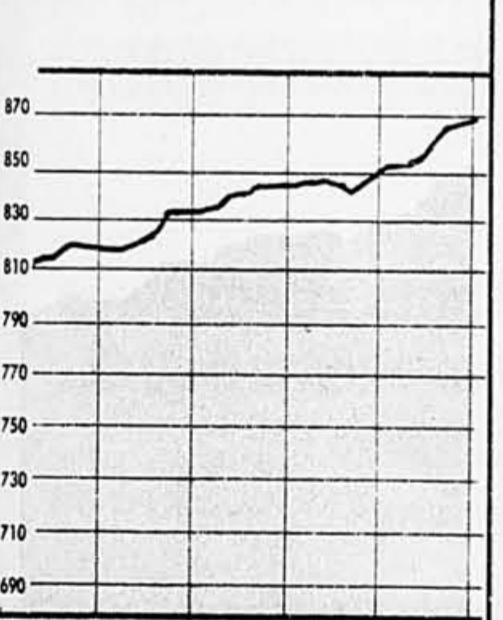
INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

300 COMPOSÉ: 2588,88 (+13,43); SERV. FINANCIERS: 1857,96 (+9,77); MINES ET MÉTAUX: 2160,80 (+1,41); PÉTROLES ET GAZ: 3159,00 (+12,84); INDUSTRIELLES: 1914,90 (+17,61)

Table of stock market data for Toronto, organized by sector (A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z). Each sector lists various stocks with their current price, change, and volume.

VANCOUVER

INDICE GENERAL Fermeture: 869,34



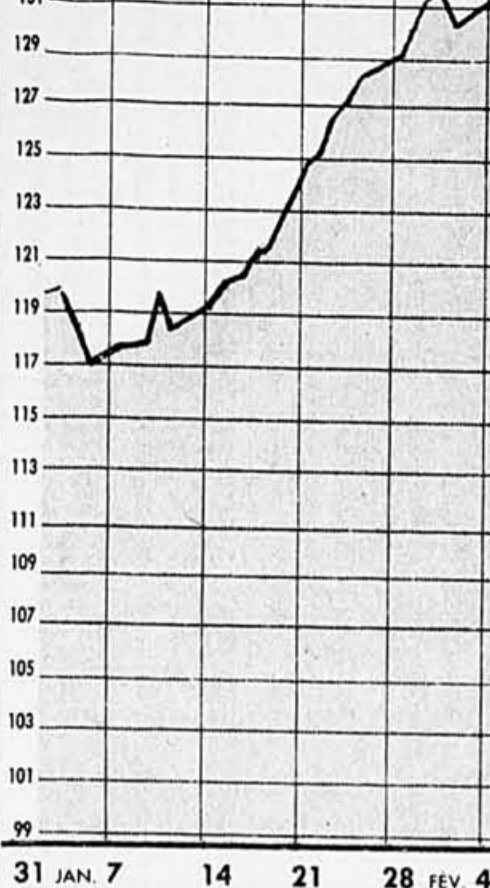
VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 7,700,000

Table of stock market data for Vancouver, organized by sector (A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z). Each sector lists various stocks with their current price, change, and volume.

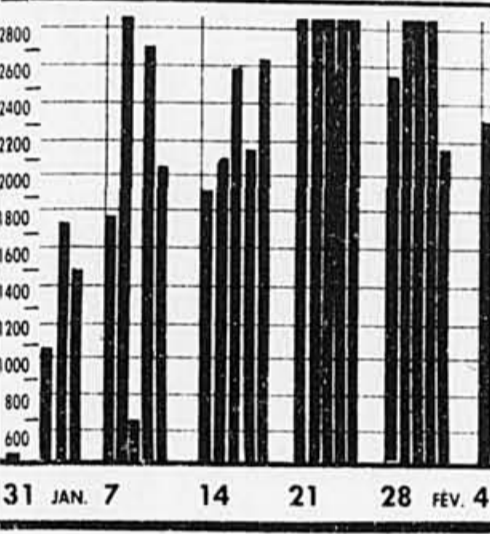
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE GENERAL

Haut: 131,12
Fermure: 131,11
Bas: 129,39



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 2.362.000



INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table listing various stock indices such as XXM, XCB, XCM, XCO, XCF, XCI, XCU with their respective values and changes.

Notes en cents sauf lorsque indiqué \$; - = actions non votantes; @ = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Main table of stock prices and changes for Montreal, including companies like Agincourt, Alcan, Alcan Int, Alcan Int, Alcan Int, etc.

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

Table listing various stock indices for New York such as AMR, AMI, AMN, etc.

Notes en cents sauf lorsque indiqué \$; - = actions non votantes; @ = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Main table of stock prices and changes for New York, including companies like AMR, AMI, AMN, etc.

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères les plus fournis par le Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, Swiss Franc, etc.

ALBERTA

Table of stock prices and changes for Alberta, including companies like Access, Am ch, Am ch, etc.

Notes en cents sauf lorsque indiqué \$; - = actions non votantes; @ = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Main table of stock prices and changes for Alberta, including companies like Access, Am ch, Am ch, etc.

Certificat de métaux précieux

Table of precious metal certificates including Gold, Silver, Platinum, etc.

MARCHÉ À TERME

(Montréal bois de sciage) - Table of forward market prices for lumber.

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table of foreign exchange options including various currencies and their option prices.

Options sur l'or

Table of gold options including various gold prices and option prices.

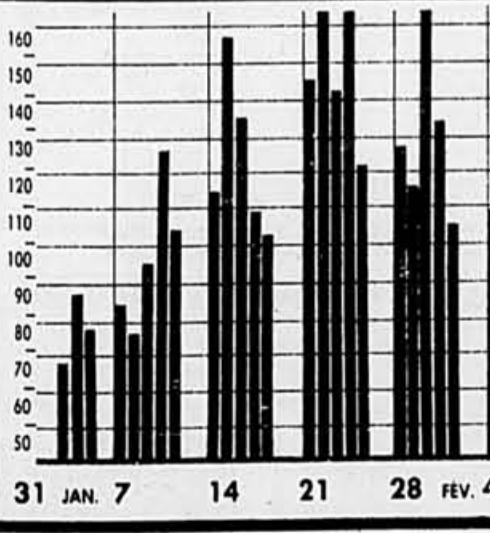
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1294,94
Fermure: 1298,08
Bas: 1290,99



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 114.310.000



INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

Table listing various stock indices for New York such as AMR, AMI, AMN, etc.

Notes en cents sauf lorsque indiqué \$; - = actions non votantes; @ = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Main table of stock prices and changes for New York, including companies like AMR, AMI, AMN, etc.

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

Table listing various stock indices for New York such as AMR, AMI, AMN, etc.

Notes en cents sauf lorsque indiqué \$; - = actions non votantes; @ = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Main table of stock prices and changes for New York, including companies like AMR, AMI, AMN, etc.

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises étrangères les plus fournis par le Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, Swiss Franc, etc.

Certificat de métaux précieux

Table of precious metal certificates including Gold, Silver, Platinum, etc.

Options sur l'or

Table of gold options including various gold prices and option prices.

ALBERTA

Table of stock prices and changes for Alberta, including companies like Access, Am ch, Am ch, etc.

Notes en cents sauf lorsque indiqué \$; - = actions non votantes; @ = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

Main table of stock prices and changes for Alberta, including companies like Access, Am ch, Am ch, etc.

MARCHÉ À TERME

(Montréal bois de sciage) - Table of forward market prices for lumber.

MARCHÉ DES OPTIONS SUR DEVISES

Table of foreign exchange options including various currencies and their option prices.

AMÉRICAIN

Table of American stock prices and changes, including companies like AMI, AMN, etc.

OPTIONS TRANS-CANADA (non transigées)

Table of financial options for Trans-Canada, listing various stocks and their option prices.

MARCHÉ DES OPTIONS Chicago

Table of financial options for the Chicago market, including various stock options and their prices.

OFFRE ET DEMANDE (de Toronto)

Table of financial offers and demands for Toronto, listing various stocks and their market status.

TITRES AU COMPTOIR (de Toronto)

Table of financial titles at the counter for Toronto, listing various stocks and their market status.

INDICES STANDARD & POOR'S DES OPTIONS DE CHICAGO

Table of Standard & Poor's Chicago options indices, listing various indices and their values.

LES AURIFÈRES Fermière

Table of gold mining stocks, listing various companies and their stock prices.

INDUSTRIELLES (offre et demande à Toronto)

Table of industrial stocks, listing various companies and their market status.

AMÉRICAINES suite de la page C13

Table of American stocks, listing various companies and their market status.

LE DOLLAR MONTREAL (C) — Le dollar américain en baisse

Text article discussing the Canadian dollar and its value relative to the US dollar.

LES RESTAURANTS (C) — Les arrivages au marché de Montréal

Text article discussing restaurant arrivals and market conditions in Montreal.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans les villes de Victoriaville, d'Arthabaska et paroisse Sainte-Victoire d'Arthabaska
Appel d'offres no: 264-3-02-41-01
Pour 15h00
Le mercredi, 27 février 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour des travaux d'interception des eaux usées. Ces travaux comprennent sommairement la fourniture et la pose d'environ 1800 m lin. de conduites dont les diamètres varient de 200 mm à 1050 mm. De plus, ces travaux incluent des traverses de rivière, de l'excavation de roc pour environ 1350 m³, la fourniture et la pose d'un régulateur de débit, ainsi que toutes les activités connexes à ces travaux d'assainissement.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10^e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél: (514) 873-7411, poste 222.
Prix: 75.00\$, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Victoriaville; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la Construction de la Mauricie Inc.; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Hôtel de ville de Victoriaville, a/s M. Lévis Lupien, Directeur général, 1, rue Notre-Dame ouest, Case postale 370, Victoriaville (Québec) G6P 6T2.
Date et heure: Le mercredi, 27 février 1985 à 15h00.

DEPÔT DE SOUMISSION
Montant: 81,000\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Madame Sylvette Daigneault - Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détient une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. P-05-02-85
Directeur, approvisionnement et contrats

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

SERVICES D'ENTRETIEN D'ORDINATEURS, DE PÉRIPHÉRIQUES ET DE LOGICIELS
Contrat SAE 1703

Toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, entre les mains du secrétaire, au 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12h00 le 19 février 1985, pour y être ouverte à 12h00 ce même jour.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service de l'assainissement des eaux, 12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal H1C 1V3. Le dossier de soumission sera remis sur paiement, sous forme d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal, d'un montant de dix dollars (\$10) NON REMBOURSABLE pour chaque exemplaire. Les documents peuvent également être consultés sans frais aux bureaux du Service de l'assainissement des eaux.

Les soumissions, pour être valides, devront être accompagnées d'un chèque visé pour une somme de douze mille cinq cents dollars (\$12 500) ou d'un cautionnement de soumission (bid bond) d'une valeur de vingt-cinq mille dollars (\$25 000).

Tout soumissionnaire doit, pour être admissible, avoir sa principale place d'affaires ou des installations permanentes au Québec.

Le secrétaire, Suzanne Jalbert
Montréal, Québec
Le 5 février 1985.

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans les villes de Victoriaville, d'Arthabaska et paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska
Appel d'offres no: 264-4-01-42-03
Pour 15h00
Le mercredi, 27 février 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la fourniture, la livraison et l'installation de:

— Deux systèmes de déshydratation des boues, filtres à bandes, mélangeurs de réactifs, convoyeurs, pompes doseuses, réservoirs de préparation de réactifs, compresseurs, panneau de contrôle.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10^e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél: (514) 873-7411, poste 222.
Prix: 50.00\$, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Victoriaville; Association de la Construction de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Association de la Construction de la Mauricie Inc.; Bureaux de la Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Société québécoise d'assainissement des eaux, a/s M. Lévis Lupien, Directeur général, Hôtel de ville de Victoriaville, 1, rue Notre-Dame ouest, Case postale 370, Victoriaville (Québec) G6P 6T2.
Date et heure: Le mercredi, 27 février 1985 à 15h00.

DEPÔT DE SOUMISSION
Montant: 38,000\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Madame Sylvette Daigneault - Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. P-05-02-85
Directeur, approvisionnement et contrats

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

MENUS OUVRAGES EN GENIE ET ARCHITECTURE, ELECTRICITE, PLOMBERIE ET HORTICULTURE DANS LES PARCS REGIONAUX
Contrat PAP-1/84-40-23

Toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement, sous pli cacheté, entre les mains du secrétaire, au 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12h00 le 26 février 1985, pour y être ouverte à 12h00 le même jour.

On obtiendra les documents de soumission au Service de la planification du territoire, 2, Complexe Desjardins, 19^e étage, Montréal, contre un dépôt NON REMBOURSABLE de vingt dollars (\$20) sous forme de chèque visé à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal. Ces documents peuvent être consultés sans frais, à ce même endroit, entre 8h30 et 12h00, 13h15 et 16h30.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission d'une valeur de soixante mille dollars (\$60 000).

Le secrétaire, Suzanne Jalbert
Montréal, Québec
Le 5 février 1985

MISE AU POINT

Dans notre cahier publicitaire «Sears... dur à battre» en vigueur jusqu'au 9 février, à la page 12, le prix rég. de la peinture Sears Ter Choix à l'huile, fini écaille d'oeuf (no 13125) aurait dû se lire 39,99\$ et le prix de vente 23,49\$; le prix rég. du latex semi-lustant (no 13125) aurait dû se lire 37,99\$ et le prix de vente 21,49\$. Le prix rég. du détergent (no 54212) aurait dû se lire 32,99\$ et le prix de vente 22,99\$.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

Suite des Avis légaux en pages C 15 et C 17

Les bébés-phoques sont tués de façon « humaine »

■ VANCOUVER (PC) — Un vétérinaire a affirmé que les bébés-phoques sont tués de façon aussi « humaine » que le bétail ou la volaille. Témoignant devant la commission d'enquête sur l'industrie des phoques, M. J.P. Quine a rappelé que les phoques sont rapidement plongés dans l'inconscience par un coup de gourdin ou une décharge de poudre.

La Canadian Sealers Association a présenté un mémoire à la commission, de son côté, pour souligner que la chasse aux phoques était « vitale à l'économie et à la texture culturelle et psycho-sociale des côtes de Terre-Neuve ».

Pour l'association, la chasse au phoque constitue un « bon exemple d'une saine administration de la faune » et ses adversaires « volent la nature d'une façon naïve, simpliste et sentimentale ».

L'association a révélé, d'un autre côté, qu'un sondage de la firme torontoise Research Dimensions a montré que 80 p. cent des Canadiens interrogés ne s'opposait pas à une chasse « humaine » des phoques.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

la fierté à une ville

montreal

OPÉRATION 20 000 LOGEMENTS VILLE DE MONTRÉAL

EMPLACEMENT (S) XIII 54-23 à 25 Pointe-aux-Trembles

Dans le cadre de l'Opération 20000 logements de la Ville de Montréal, le Comité exécutif recevra des propositions pour la construction d'habitations sur le ou les emplacements représentés en vignette.

Le ou les emplacements ont un potentiel de logements de 50 unités.

Le ou les bâtiments à ériger sont du type unifamilial tel que décrit au programme.

Les propositions seront remises de main en main au Secrétaire administratif, pièce 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame est, Montréal, avant MIDI (12h) et seront ouvertes immédiatement après au bureau du Greffier, pièce 120 de l'Hôtel de Ville, le 6 mars 1985.

Pour la somme de 15\$ payable comptant ou par chèque visé, non remboursable, on peut se procurer un exemplaire du dossier d'invitation en s'adressant à la réception de la CIDEM, 155, rue Notre-Dame est, pièce 012, à compter du 6 février 1985.

Seules les propositions accompagnées d'un dépôt seront recevables. Le dépôt, valide pour soixante (60) jours, pourra prendre la forme soit d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal et tiré sur une caisse populaire ou une banque à charte canadienne, soit d'une lettre de crédit irrévocable émise par une caisse populaire ou une banque à charte canadienne, soit d'un cautionnement selon le modèle soumis dans le dossier d'invitation. Le montant du dépôt sera de 30000,00.

La Ville de Montréal demeure libre de rejeter toutes les propositions. La décision de la Ville sera sans appel et aucune requête en indemnité ne sera admise. Les propositions seront jugées au mérite selon les critères élaborés dans le cahier des charges.

Le Directeur-Commissaire général CIDEM, Ville de Montréal
Yvon Gariepy
Montréal 1985

Sexe par ordinateur

■ D A L L A S (AFP) — Le mensuel pornographique *High Society* vient de lancer sur le marché un service spécialisé offrant l'accès à tous les plaisirs de la chair par ordinateur interposé.

Le client doit payer \$67,50 pour avoir droit d'accès au réseau, et ensuite 20 cents par minute d'usage. Grâce à quoi, il se voit offrir 16 programmes différents. Par exemple, « Petites annonces de sex-shops » propose toute une gamme de produits, ceux que l'on trouve en général dans les sex-shops. L'ordinateur accepte aussi les petites annonces personnelles, et se charge de les transmettre aux autres abonnés.



mots croisés Larousse

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Tendre murmure.
 - 2—Cerné — Etre spirituel.
 - 3—Arbrisseau touffu — Question d'un test — Note.
 - 4—Au confluent du Rhône et de la Saône — Régir.
 - 5—Pronom personnel — Coule en Afrique — Commence en juin.
 - 6—Greffés — Un des fils de Sem.
 - 7—Agreables — Crie, en parlant du nouveau-né.
 - 8—Le baptême a les siens — Couvert de chapelure.
 - 9—Monnaie italienne — Épouse d'un souverain slave.
 - 10—Reçoit le Drac — Cuvettes.
 - 11—Éminence — Se dit de certaines cartes.
 - 12—Remède magique contre la tristesse — Sélénium.
- VERTICALEMENT**
- 1—Lasser — Attache.
 - 2—Siège à New York — Ressemble au rêve.
 - 3—Qui se propose un but intéressé.
 - 4—Divan accompagné d'une étagère — Inhumé.
 - 5—Marque une alternative — S'emploie pour chasser quelqu'un — Il est né à Tonnerre.
- 6—Pisse — Appartient — Ancienne note.
7—Terme de tennis — Dégoûté —
8—Ville de Hongrie — Pêche dont la chair adhère au noyau.
9—Démouille — Gâteaux.
10—Indique le temps — Modifier.
11—Surveillance — Espèces.
12—Rendu moins large — Cheville de métal.

Solution du prochain numéro

1	A	S	S	E	N	T	I	M	E	N	T	S
2	M	O	U	A	R	D	E	T	R	E		
3	P	L	I	S	E	S	E	V	I	R		
4	H	I	E	R	A	T	I	Q	U	E	S	
5	I	V	A	L	E	U	E	S				
6	B	E	N	I	A	M	I	L	I	E		
7	I	S	E	S	I	N	T	E	N	T		
8	S	T	S	U	N	E	E	S	R			
9	E	T	I	R	E	T	I	T	O			
10	E	T	O	N	S	E	M	L	E			
11	R	A	Y	O	N	S	A	R	L	I	T	
12	E	T	E	N	D	E	N	T	E	N	T	

Solution du dernier problème

Nouveau Larousse Médical

Le NOUVEAU LAROUSSE MÉDICAL est un ouvrage fondamental conçu et rédigé dans une langue simple et accessible pour répondre à toutes les questions que peut se poser le lecteur non spécialiste sur le corps humain, ses fonctions et sur tout ce qui concerne les problèmes de la santé.

Prix régulier 78,50\$

Cadeaux Vive les mariés

LA PRESSE, LTÉE «Vive les mariés»
Case postale 960, Montréal, Québec H3C 2W3

Quelques minutes pour remplir ce coupon et les mariés recevront (un futur couple peut demander l'emballage à son profit):

- Plus de 25 produits fort utiles (formal nature)
- Plusieurs livrets de recettes et de conseils aux ménagères.
- Le cadeau a une valeur de plus de 25\$.
- Le cadeau «Vive les mariés» est une gracieuseté de LA PRESSE en collaboration avec les magasins Provigo participants et The Gazette.

Aucun achat n'est requis, vous ne contractez aucune obligation envers les entreprises commanditaires.

RÈGLEMENTS

- Tous les coupons doivent être reçus avant le mariage.
- Une personne ne peut recevoir qu'un seul emballage.
- Seuls les nouveaux mariés habitant dans un rayon de 100 kilomètres de Montréal où la livraison de LA PRESSE est assurée par porteurs peuvent profiter de cette offre.

Un seul emballage par couple. Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité. Les produits périssables sont représentés par des coupons gratuits.

LA PRESSE, LTÉE «Vive les mariés»
Case postale 960, Montréal, Québec H3C 2W3

Nom de la fiancée: _____ Prénom: _____ Nom de famille: _____
N° de la fiancée: _____ Prénom: _____ Nom de famille: _____
N° du fiancé: _____ Prénom: _____ Nom de famille: _____
N° du fiancé: _____ Prénom: _____ Nom de famille: _____

Adresse actuelle de la fiancée: _____ No. _____ Rue _____ App. _____
Ville ou village: _____ Province: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____
Date du mariage: Jour _____ Mois _____ Année _____ Date du retour du voyage de noces: Jour _____ Mois _____ Année _____
Adresse après le mariage (si connue): _____

Cocher si vous êtes: Fiancée Mère Parent(e) Ami(e)

Voire nom: _____
Voire adresse: _____ No. _____ Rue _____ App. _____
Ville ou village: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____

DÉCÈS

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger

Pour exprimer vos condoléances, faites un don aux Oeuvres du Cardinal Léger et aidez ainsi les plus pauvres du monde. Nous ferons parvenir à la famille éplorée un message de sympathie de votre part.

Vous pouvez envoyer votre don directement au Cardinal ou utiliser les cartes spéciales qui sont disponibles dans la plupart des maisons funéraires.

Le Cardinal Léger et ses Oeuvres
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

ARCHAMBAULT,
Laurette, S.M.J.M.
BEAULIEU, Gérard
1985, à l'âge de 45 ans,
est décédé M. Gérard
Beaulieu époux de
Marie-Rose Parent.
Outre son épouse il laisse
dans le deuil ses enfants:
Francine, Monique (Fernand
Lombardi), André,
Marc et Claire; ses
petits-enfants: Patrice
et Valérie; sa mère:
Mme Aimée Beaulieu;
de nombreux frères et
sœurs, beaux-frères et
sœurs neveux et nièces.
Exposé à la résidence funé-
raire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

BEAULIEU (Gérard)
A Montréal, le 2 février
1985, à l'âge de 45 ans,
est décédé M. Gérard
Beaulieu époux de
Marie-Rose Parent.
Outre son épouse il laisse
dans le deuil ses enfants:
Francine, Monique (Fernand
Lombardi), André,
Marc et Claire; ses
petits-enfants: Patrice
et Valérie; sa mère:
Mme Aimée Beaulieu;
de nombreux frères et
sœurs, beaux-frères et
sœurs neveux et nièces.
Exposé à la résidence funé-
raire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

ARCHAMBAULT
(Laurette) S.M.J.M.
A l'hôpital Ste-Jeanne-
d'Arc de Montréal, le 3
février 1985, à l'âge de 78
ans, est décédée Laurette
Archambault (sœur
de Jean Bon Pasteur),
outre sa famille religieu-
se, elle laisse dans le
deuil ses sœurs: Yvonne
(épouse de Jean Tardif),
sœur Angéline de
Ste-Claire s.n.j.m. ainsi
que plusieurs neveux et
nièces. Les funérailles
auront lieu mercredi le
6 courant à 10h, à la mai-
son mère des sœurs des
saints noms de Jésus et
de Marie
1410, boul. Mont-Royal
où la dépouille mortelle
sera exposée.
Direction
A. Lemay Inc.
Membre des résidences
funéraires associées du
Québec, 17, est, avenue
Laurier.

BOLTE (Dr Camille)
A l'Hôtel-Dieu de Mon-
tréal, le 3 février 1985,
à l'âge de 60 ans, est dé-
cédé Dr Camille Bolte, il
laisse dans le deuil son
épouse Suzanne Davel-
ly, ses enfants: Camille
jr, Georges (Anne-De-
Beaupré), ainsi que son
beau-fils: Gabriel Berge-
ron, sa mère Mme Ber-
the Bolte, ses sœurs
Thérèse, Françoise et
son frère Dr Édouard
Bolte. Les funérailles
auront lieu mardi le 5
courant à l'église St-Bruno
où le convoi funéraire
partira des salons
Granato Enr.
292 Jean-Talon est
pour se rendre à l'église
Notre-Dame-de-la-Dé-
fense où le service sera
célébré à 10h et de là au
cimetière de Côte-des-
Neiges; lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation. Sa-
lons fermés de 5h à 7h.

DELLO SBARBA
(Gina)
A Montréal, le 4 février
1985, à l'âge de 87 ans,
est décédée Mme veuve
Albino Dello Sbarba née
Gina Guelfi, mère de
Aldo (Ines Bertoldi) et
Elio Dello Sbarba;
grand-mère de Gino, Ma-
rio, Dino et Linda. Les
funérailles auront lieu
jeudi le 7 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Granato Enr.
292 Jean-Talon est
pour se rendre à l'église
Notre-Dame-de-la-Dé-
fense où le service sera
célébré à 10h et de là au
cimetière de Côte-des-
Neiges; lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation. Sa-
lons fermés de 5h à 7h.

DUSSAULT
(Napoléon)
A Montréal, le 4 février
1985, à l'âge de 99 ans,
est décédé M. Napoléon
Dussault, fils de feu Ma-
rius Dussault et de feu
Ermina Picard. Il laisse
dans le deuil ses neveux
et nièces. Exposé à 10h
en l'église Ste-Clothilde
le 6 février 1985. Les fu-
nérairies auront lieu
mercredi le 6 courant à
l'église Ste-Clothilde où
le service sera célébré à
2h et de là au cimetière
de Côte-des-Neiges, lieu
de la sépulture. Parents
et amis sont priés d'y
assister sans autre in-
vitation. Direction Urgel
Bourgie Ltée.

LABERGE (Jeanne)
A Montréal, le 2 février
1985, à l'âge de 72 ans,
est décédée Mlle Jeanne
Laberge, fille de feu Jo-
seph Laberge et de feu
Anna Bédard. Elle laisse
ses sœurs: Claire et
Imelda; ses frères:
Jean, Rodrigue et Gilles.
Les funérailles auront
lieu mardi le 5 courant.
Le convoi funéraire par-
tera de la résidence funé-
raire
J.R. Reid et Fils Inc.
35, boul. Normand
Châteauguay
pour se rendre à l'église
St-Joachim, où le service
sera célébré à 2h. Inhu-
mation à Beauharnois.
Parents et amis sont
priés d'y assister sans
autre invitation. Heures
des visites: 2h à 5h et de
7h à 10h.

PAQUETTE (Jeanne)
A Outremont, le 3 février
1985, à l'âge de 71 ans et
11 mois, est décédée
Mme Jeanne Boileau Pa-
quette, ancionement de
Côte-des-Neiges, épouse
de feu Albert Paquette.
Elle laisse dans le deuil
ses enfants: Robert,
Jean-Paul, Jeannine
(Félix Arsenault), Denise
(Vic Broster), Albert
(Louise Perron), Mari-
ette (Gérard Lagacé) ainsi
que ses petits-enfants et
arrière-petits-enfants.
Les funérailles auront
lieu jeudi le 7 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Alfred Dallaire Inc.
1111 ouest, rue Laurier
pour se rendre à l'église
Ste-Madeleine d'Outremont
où le service sera
célébré à 11h et de là au
cimetière de Laval.
Parents et amis sont
priés d'y assister sans
autre invitation.

Les funérailles auront
lieu mercredi à 10h en
l'église St-Édouard. In-
humation au cimetière de
St-Étienne des Grès.
Parents et amis sont
priés d'y assister sans
autre invitation. Au lieu
de fleurs, des dons à la
Fondation Parkinson ou
aux fonds de recherches
de l'Institut neurologique
de Montréal seraient ap-
préciés. Heures d'exposi-
tion: 14h à 17h et de 19h à
22h.

BÉRUBÉ (Marie)
A l'Assomption, le 3 fé-
vrier 1985, à l'âge de 85
ans, est décédée Mlle
Marie Bérubé, fille de
feu Aristobule Bérubé et
de feu Rose-Alba Meunier.
Elle laisse dans le
deuil un frère Georges
Bérubé (Juliette Tru-
del); sa sœur Antoinette,
une belle-sœur
Gilberte Lacombe (feu
Damase Bérubé), un
beau-frère Joseph Ri-
vest; plusieurs neveux et
nièces. Les funérailles
auront lieu mercredi le 6
courant. Le convoi funé-
raire partira des salons
Guilbault Inc.
membre des
résidences funéraires
associées du Québec
371, boul.
L'Assomption

CHARETTE (Odilas)
A Ste-Anne-de-Belleuve,
le 2 février 1985, à l'âge
de 81 ans, est décédé M.
Odilas Charette époux
d'Alaine Francoeur.
Outre son épouse, il lais-
se ses enfants: Jocelyne
(Marcel Mailloux), Hu-
guette (Gilles Cardinal),
Hubert (Henriette Pi-
lon), Claire (Rhean
Bradley), Léona (Denis
Morin), André (Pierrette
Gouin), Denise (Doug
Mc Cullagh), Narcisse
(Nicole Brunet), Fran-
cine (Pierre Sévigny),
Fernand (Colette Bois-
clair), Louise (Géon
Létard); son frère: Li-
onel Charette; ses beau-
frères et belles-sœurs
ainsi que plusieurs
petits-enfants. Exposé
au salon
Alfred Dallaire Inc.
107, rue Ste-Anne
de Ste-Anne-de-Belleuve
Les funérailles auront
lieu mardi le 5, à 14h, en
l'église de Ste-Anne-de-
Belleuve et de là au ci-
metière de Ste-Anne-de-
Belleuve, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.
Salon fermé de 5h à 7h.

DÉSILETS
(Marie-Louise)
A l'hôpital Général de
Verdun, le 2 février 1985,
à l'âge de 98 ans, est dé-
cédée Mme Joseph Dési-
lets, née Marie-Louise
Vigneault, autrefois de
St-Célestin, et Nicole,
démourant au 3929, rue
Evelyn, Verdun. Elle
laisse ses enfants:
Marie-Ange (Maurice
Désilets), Jean (Rose-
Hélène Fleurant), Thérèse,
André (Yvette
Bean), Marie-Marthe
(Armand Bourque), Al-
lice (Clément St-Pierre),
22 petits-enfants et 19 ar-
rière-petits-enfants. Les
funérailles auront lieu
jeudi le 7 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Lauzière et Fils
455, rue Houde
St-Célestin
pour se rendre à l'église
de St-Célestin, cité Nicolet,
où le service sera cé-
lébré à 15h et de là au
cimetière de St-Célestin,
lieu de la sépulture. Pa-
rents et amis sont priés
d'y assister sans autre
invitation.

FALARDEAU
(Aldina)
A Montréal, le 4 février
1985, à l'âge de 88 ans,
est décédée Aldina
Rouillard, épouse de feu
Albert Falardeau, elle
laisse sa fille Gilberte,
sa belle-sœur Mme Cé-
cile Rouillard, ainsi que
ses neveux et nièces. Se-
lon ses volontés, elle ne
sera pas exposée. Les fu-
nérairies auront lieu
mercredi le 6 courant à
2h, en l'église St-Joseph,
de ville Mont-Royal et de
là au cimetière de Ri-
deau Garden, lieu de la
sépulture. Parents et
amis sont priés d'y assis-
ter sans autre invitation.
Direction
Urgel Bourgie Ltée.

LAFLEUR (Clara)
A Montréal, le 4 février
1985, à l'âge de 86 ans,
est décédée Clara La-
fleure, épouse de feu
Louis Lafleur. Elle laisse
dans le deuil ses filles:
Pauline (épouse de Mau-
rice Leblanc), Lina
(épouse de Claude Bour-
don); ses huit petits-
enfants, ses deux arrière-
petits-enfants; ses
sœurs: Alicia Martin et
Lucienne Simonneau;
ses belles-sœurs Adora
Trépanier et Laurette
Lacaille. Les funérailles
auront lieu jeudi le 7
courant. Le convoi funé-
raire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2445, est, boul.
Henri Bourassa
pour se rendre à l'église
St-Vincent-Marie-Stram-
bi, où le service sera cé-
lébré à 10h et de là au
cimetière de Côte-des-
Neiges, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation. Sa-
lons fermés de 5h à 7h.

NÉCROLOGIE



Père Fernand (Roméo) PORTER, O.F.M.

FORTIN (Gilberte)
A Chicoutimi, le 3 février
1985, à l'âge de 77 ans,
est décédée dame Gil-
berte Germain, épouse
de feu Salmon Fortin,
démourant 535 av. Ste-
Anne, Chicoutimi. Elle
laisse dans le deuil ses
enfants: Denise (Jean
Durocher), Gilles (Pa-
ulette Tremblay), ses freres
et sœurs, beaux-
frères et belles-sœurs,
Mme Joachim Nault
(Henriette Germain), M.
Charron et M. Auguste
Charron, ses sœurs: Yvonne
Willy Blackburn (Claire
Fortin), M. et Mme Léon
Brassard (Marie-Paule
Fortin), M. et Mme Jean-
Marie Chamberland
(Henriette Fortin). Les
funérailles auront lieu
mercredi le 6 courant.
Le convoi funéraire
partira des salons
Aubin
boul. St-Paul
pour se rendre à l'église
Christ-Roi, où le service
sera célébré à 14h et de
là au cimetière du Sa-
guenay, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

LANGELIER
(Jean-Jacques)
A St-Hyacinthe, le 3 fé-
vrier 1985, à l'âge de 56
ans, est décédé Jean-
Jacques Langelier, époux
de Gertrude Boulan-
ger. Outre son épouse,
il laisse dans le deuil ses
enfants: Suzanne
(épouse de Jean Roux),
Sylvain; sa petite-fille,
Amélie; ses frères et
sœurs, ses beaux-frères
et belles-sœurs. Les fu-
nérairies auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
7100, rue
Joseph Renou
pour se rendre à l'église
Notre-Dame d'Anjou, où
le service sera célébré à
14h et de là au cimetière
de Côte-des-Neiges, lieu
de la sépulture. Parents
et amis sont priés d'y
assister sans autre in-
vitation.

DUMAS (Laurent)
A Montréal, le 4 février
1985 à l'âge de 77 ans, est
décédé M. Laurent Du-
mas, époux de Blanche
Léonard. Outre son épouse,
il laisse sa fille Thérèse,
son frère: Gaetan
Léonard; ses beaux-
frères et belles-sœurs
ainsi que plusieurs
petits-enfants. Exposé
au salon
Alfred Dallaire Inc.
107, rue Ste-Anne
de Ste-Anne-de-Belleuve
Les funérailles auront
lieu mardi le 5, à 14h, en
l'église de Ste-Anne-de-
Belleuve et de là au ci-
metière de Ste-Anne-de-
Belleuve, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.
Salon fermé de 5h à 7h.

HARBECK
(M. l'abbé J. Ernest)
A Montréal, le 2 février
1985, à l'âge de 80 ans,
est décédé M. l'abbé J.
Ernest Harbeck. Il laisse
sa nièce Marie-Thérèse
Cardinal Blais. Ancien
aumônier des Dames de
la Congrégation Notre-
Dame. Il est exposé à la
Maison
Ignace Bourget
12350 Fort Lorrette
à Montréal
Les funérailles auront
lieu mardi le 5 à 2 heures
en l'église de la Visitation
de l'Est. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation. Di-
rection J. Thériault Inc.

LAVIOLETTE (Léo)
A Montréal, le 3 février
1985, à l'âge de 63 ans,
est décédé M. Lucien
Laviolette, né Léa Ouel-
lette. Outre son épouse,
elle laisse dans le deuil
ses enfants: Guy (Lucile
Bouchard); Claudette
(Willie Brassard), Jean-
Pierre (Lise Deslauriers),
Jeanne (Jeanette
Ducharme); ses six
petits-enfants; ainsi
que ses sœurs et ses freres.
Les funérailles auront
lieu mercredi le 6
courant. Le convoi funé-
raire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
pour se rendre à l'église
St-Clément où le service
sera célébré à 10h et de
là au cimetière de l'Est,
lieu de la sépulture. Pa-
rents et amis sont priés
d'y assister sans autre
invitation.

KOUSSAYA
(Nicholas H.)
A Montréal, le 4 février
1985, à l'âge de 70 ans,
est décédé M. Nicholas
H. Koussaya époux de
Violet Lawand, père de
Philip (Michèle Joseph)
et Carol; grand-père de
Stéphane. Il laisse égale-
ment trois sœurs:
Adèle, Janet et Lillian.
Les funérailles auront
lieu jeudi le 7 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie est
pour se rendre à l'église
St-Nicolas Orthodoxe, où
le service sera célébré à
2h et de là au cimetière
du Mont-Royal, lieu de la
sépulture. Parents et
amis sont priés d'y assis-
ter sans autre invitation.
Exposé mardi à 19h.

NÉCROLOGIE



FRÈRE PIERRE FOREST (frère Millius)

De la communauté des
Frères des Ecoles Chré-
tiennes de Montréal, le
frère Pierre Forest est
décédé à la Résidence
De-La-Salle de Ville de
Laval, dimanche le 3 fé-
vrier à l'âge de 98 ans.
Outre sa famille religieu-
se, il laisse dans le deuil
nombreux neveux et
nièces.
Le frère Pierre Forest se
dévoua pendant cinquante-
cinq ans dans les oeuvres
d'éducation que comportait
le Mont-Saint-Louis rue
Sherbrooke. Il demeure une
figure légendaire du Col-
lège.
La dépouille mortelle est
exposée au 300 rang du
Bord-du-Éclair à Ville de
Laval où les funérailles
auront lieu mercredi le 6
février à 10 heures.

LEMAY (frère Louis)
A Joliette, le 3 février
1985, à l'âge de 78 ans et
5 mois, est décédé le frere
Louis Lemay (frère
Adolphe), de l'Institut
des frères du Sacre-
Coeur. Il travailla à
l'éducation de la jeunesse
durant 50 ans, soit à
Montréal, Ste-Agathe,
St-Gabriel-de-Brandon,
etc. Les funérailles au-
ront lieu mercredi le 6
courant. Le convoi funé-
raire partira des salons
Poirras
Rue Beausoleil
St-Gabriel-de-Brandon
pour se rendre à l'église
St-Gabriel-de-Brandon,
où le service sera cé-
lébré à 15h et sera ré-
exposé à la maison
provinciale des frères du
Sacré-Coeur, 330 Montée
Lesage, Rosemère, où un
service aura lieu jeudi
le 7 à 16h30 en la chapelle
de la communauté et
de là au cimetière de la
communauté. Parents et
amis sont priés d'y assis-
ter sans autre invitation.
Direction Urgel Bourgie
Ltée et Maurice Savaria.

PELOQUIN
(Jean-Charles)
A Montréal, le 2 février
1985, à l'âge de 70 ans,
est décédé M. Jean-
Charles Pelouquin, époux
d'Annette Langevin.
Outre son épouse, il lais-
se ses enfants: Yves, Mi-
chel ainsi que 3
petites-filles: Marie-
Claude, Dominique et
Catherine, son frère André
(Madelaine Leduc) et sa
sœur Mme Paul Gaudet
(Françoise). Les fu-
nérairies auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Urgel Bourgie Ltée
1415, Fleury est
pour se rendre à l'église
La Visitation, où le
service sera célébré à
10h et de là au cimetière
de Sault-aux-Roches,
lieu de la sépulture. Pa-
rents et amis sont priés
d'y assister sans autre
invitation. Salons fermés
de 5h à 7h. Exposé lundi
7h.

PRESSEAU (Berthe)
A Montréal, le 3 février
1985 à l'âge de 72 ans, est
décédée Mme Auguste
Presseau, née Berthe
Paul. Elle laisse dans le
deuil, outre son époux,
ses sœurs: Alice, Juliet-
te, Eva et Annette, ainsi
que ses beaux-frères,
belles-sœurs, neveux et
nièces. Les funérailles
auront lieu mercredi le 6
courant. Le convoi funé-
raire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, de Salaberry
pour se rendre à l'église
St-Gaétan où le service
sera célébré à 10h et de
là au cimetière de Lachi-
ne, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont
priés d'y assister sans
autre invitation. S. y. p.
pas de fleurs. Des dons à
la Société d'Alzheimer
de Montréal, 1191 ouest,
Sherbrooke, Montréal
H3A 1H9, seraient appréciés.
Heures de visites: 2
h à 5h et 7h à 10h.

PROUT (Germaine)
A Montréal le 21 janvier
1985 à l'âge de 85 ans, est
décédée Germaine d'Ar-
thur Prout. Elle laisse
dans le deuil ses enfants:
Peter (Joanne Volonovs-
ki), Louise (Quintin Finlay),
ses petits-enfants:
Richard et Caroline
Prout, Russell, Christi-
ne, Kathleen et Yvonne
Finlay, sa sœur Thérèse
(Jean-Marc De-
nauld), ses demi-frères
et demi-sœurs: Paul La-
Ferrière, Esther LaFer-
rière (Philip Monro),
Madelaine LaFerrière
(Égène Bély), sa belle-
sœur Mme Irène St-
Pierre, ainsi que
plusieurs neveux et nièces.
Les funérailles ont
eu lieu dans l'intimité en
l'église paroissiale d'Oka
le 23 janvier dernier.
L'inhumation des cen-
dres à La Malbaie, com-
té de Charlevoix.

RAYMOND (Mario)
A Dorlon le 3 février 1985
à l'âge de 92 ans, est dé-
cédée Mme Maria Le-
roux, épouse de feu Léon
Raymond. Mère de Ro-
bert, Fleurette et Thérèse
Colpron. Elle laisse
également 4 petits-en-
fants, 4 arrière-petits-en-
fants. La dépouille n'est
pas exposée. Les funé-
rairies auront lieu mer-
credi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Raymond Trudeau
Ltée
12 rue St-Charles,
pour se rendre à l'église
Très Ste-Trinité, où le
service sera célébré à
10h et de là au cimetière
de l'Est à Montréal, lieu
de la sépulture. Parents
et amis sont priés d'y
assister sans autre in-
vitation.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Jean
XXIII pour très grande
faveur obtenue pour mon
neveu P. Tremblay.

PAYETTE (Raoul)
A Joliette, le 3 février
1985 est décédé M. Raoul
Payette, 72 ans et 4 mois,
membre de degré des
Chevaliers de Colomb,
fils de feu Alfred Payette
et de feu Alberta Payette
Chamberland, demeurant
à Crabtree. Il laisse dans
le deuil Mme Paul-
Émile Caille (Lorenza),
Mme Raoul Laudadio
(Madelaine), M. et Mme
Roger Magnan (Germaine),
M. et Mme Jean
Lincoirt (Jacqueline),
M. et Mme Georges La-
mouche (Alice). Exposé
mardi à 14 heures, à la
résidence funéraire
Omer Landreville
& Fils Inc.,
137, 6e Rue,
Crabtree
Funérailles mercredi à
14 heures en l'église
Sacré-Coeur. Inhumation
à Crabtree.

RIENDEAU
(Paul-Yves)
A Montréal le 2 février
1985 à l'âge de 60 ans, est
décédé M. Paul-Yves
Rienneau, fils de feu Vic-
tor Rienneau et de feu
Fabiola Roy. Il laisse
dans le deuil ses sœurs:
Mme Marguerite Taylor,
Mme Marie-Thérèse Syl-
vestre, Mlle Marie-An-
toinette Rienneau, son
frère Philippe et ses
beaux-frères, belles-
sœurs, neveux et nièces.
Les funérailles auront
lieu jeudi le 7 courant. Le
convoi funéraire partira
de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis,
pour se rendre à l'église
St-Cécile, où le service
sera célébré à 10h et de
là au cimetière de Fre-
ignibus, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.
Exposé mercredi à 14h.
Salons fermés de 17h à
19h.

SÉGUIN (Maurice)
A Montréal le 3 février
1985 à l'âge de 85 ans, est
décédé M. Maurice Sé-
guin, époux d'Annette
Boisvert. Il laisse égale-
ment ses frères: Marcel
(Marguerite), Jacques
(Cécile), André (Marcel-
le), un neveu Madeline
(Daniel Dupont), un
beau-frère: Gerald Bois-
vert (Marie), sa belle-
sœur Annette (feu
Jean-Paul), plusieurs
neveux et nièces. Les fu-
nérairies auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
J.A. Guilbault Inc.
Membre des
résidences
funéraires Associées
du Québec,
5359 boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église
St-Esprit de Rosemont,
où le service sera cé-
lébré à 11h et de là au cré-
matorium Côte-des-Neiges.
Parents et amis sont
priés d'y assister sans
autre invitation. Heures
de visites: 1h à 5h et 7h
à 10h.

TANGUAY (Oscar)
A Montréal, le 3 février
1985, à l'âge de 81 ans,
est décédé M. Oscar
Tanguay. Il laisse dans
le deuil plusieurs amis
dont un ami très cher M.
Damien Bourbonnière.
Les funérailles auront
lieu mercredi le 6 cour-
ant. Le convoi funéraire
partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
1111, rue Laurier
pour se rendre à l'église
St-Viateur d'Outremont
où le service sera cé-
lébré à 2h et de là au ci-
metière de Côte-des-Neiges,
lieu de la sépulture. Pa-
rents et amis sont priés
d'y assister sans autre
invitation. Heures de vi-
sites: mardi le 5 de 7h à
10h.

VERVILLE (Simone)
A Beauharnois le 3 fé-
vrier 1985 à l'âge de 61
ans, est décédée Mme
Jean-Paul Verville, née
Simone Labonté, demeurant
à Beauharnois. Les
funérailles auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Bourget & Frères Inc.
127 rue Ellice,
Beauharnois,
pour se rendre à l'église
St-Clément, où le service
sera célébré à 2h et de là
au cimetière de Beau-
harnois, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

VERVILLE (Simone)
A Beauharnois le 3 fé-
vrier 1985 à l'âge de 61
ans, est décédée Mme
Jean-Paul Verville, née
Simone Labonté, demeurant
à Beauharnois. Les
funérailles auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Bourget & Frères Inc.
127 rue Ellice,
Beauharnois,
pour se rendre à l'église
St-Clément, où le service
sera célébré à 2h et de là
au cimetière de Beau-
harnois, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

VERVILLE (Simone)
A Beauharnois le 3 fé-
vrier 1985 à l'âge de 61
ans, est décédée Mme
Jean-Paul Verville, née
Simone Labonté, demeurant
à Beauharnois. Les
funérailles auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Bourget & Frères Inc.
127 rue Ellice,
Beauharnois,
pour se rendre à l'église
St-Clément, où le service
sera célébré à 2h et de là
au cimetière de Beau-
harnois, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

VERVILLE (Simone)
A Beauharnois le 3 fé-
vrier 1985 à l'âge de 61
ans, est décédée Mme
Jean-Paul Verville, née
Simone Labonté, demeurant
à Beauharnois. Les
funérailles auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Bourget & Frères Inc.
127 rue Ellice,
Beauharnois,
pour se rendre à l'église
St-Clément, où le service
sera célébré à 2h et de là
au cimetière de Beau-
harnois, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

VERVILLE (Simone)
A Beauharnois le 3 fé-
vrier 1985 à l'âge de 61
ans, est décédée Mme
Jean-Paul Verville, née
Simone Labonté, demeurant
à Beauharnois. Les
funérailles auront lieu
mercredi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Bourget & Frères Inc.
127 rue Ellice,
Beauharnois,
pour se rendre à l'église
St-Clément, où le service
sera célébré à 2h et de là
au cimetière de Beau-
harnois, lieu de la sépul-
ture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

FLEURISTE
3665 boul. Lusselle
3565 boul. Lusselle
pour se rendre à l'église
St-Patrick, où le service
sera célébré à 10h et de
là au cimetière de Côte-
des-Neiges, lieu de la sé-
pulture. Parents et amis
sont priés d'y assister
sans autre invitation.

RAYMOND (Mario)
A Dorlon le 3 février 1985
à l'âge de 92 ans, est dé-
cédée Mme Maria Le-
roux, épouse de feu Léon
Raymond. Mère de Ro-
bert, Fleurette et Thérèse
Colpron. Elle laisse
également 4 petits-en-
fants, 4 arrière-petits-en-
fants. La dépouille n'est
pas exposée. Les funé-
rairies auront lieu mer-
credi le 6 courant. Le
convoi funéraire partira
des salons
Raymond Trudeau
Ltée
12 rue St-Charles,
pour se rendre à l'église
Très Ste-Trinité, où le
service sera célébré à
10h et de là au cimetière
de l'Est à Montréal, lieu
de la sépulture. Parents
et amis sont priés d'y
assister sans autre in-
vitation.

REMERCIEMENTS, PRIERES
REMERCIEMENTS au St-Esprit
pour l'avoir obtenu. T.L.

3633 L. SHERBROOKE

L'intelligence artificielle

BOSTON (Reuter) — Depuis l'aube de l'ère informatique, les chercheurs tentent de créer des ordinateurs qui pensent comme les hommes. Ce long travail commence à porter ses fruits face à une demande croissante pour un nouveau type de programmes, aptes à tirer des conclusions, appelés systèmes « experts ». Une douzaine d'entreprises proposent déjà des systèmes experts capables de diagnostiquer une maladie et de recommander un traitement, de favoriser des découvertes géologiques ou d'analyser des données financières. Le bureau d'études DM Data Inc estime que le marché pour ces logiciels passera de \$35 millions en

SOLDE DE FOURRURES D'UN MILLION DE DOLLARS CHEZ EATON CENTRE-VILLE



*5 jours
seulement*

Voici l'occasion de vous procurer la fourrure dont vous rêvez depuis longtemps! Tous nos manteaux et vestes de fourrure en magasin sont à prix spéciaux! Et notre collection est superbe. Bien sûr, notre personnel spécialisé sera là pour vous guider dans votre choix. Les retouches mineures et la pose d'initiales seront effectuées sans frais supplémentaires. Hâtez-vous de venir, le solde de fourrures d'un million de dollars chez Eaton Centre-ville se termine le samedi 9 février.

Quelques exemples de nos super-aubaines:

Prix Eaton

2998.00 à 3998.00 ch.

• Manteaux de vison naturel. Peaux allongées. Foncé d'élevage, pastel ou demi-sang.

Prix Eaton

1798.00 à 2998.00 ch.

• Manteaux de raton laveur naturel. Peaux allongées.

Prix Eaton

1498.00 à 2498.00 ch.

• Manteaux de coyote naturel. Peaux allongées.

Prix Eaton

1698.00 à 2798.00 ch.

• Manteaux de renard bleu naturel. Peaux allongées.

Prix Eaton

1698.00 ch.

• Vestes de coyote naturel.

Prix Eaton

998.00 ch.

• Veste de renard bleu naturel.

Prix Eaton

1198.00 à 1398.00 ch.

Eaton Centre-ville seulement, Salon de la fourrure. 3e étage. Rayon 248. Achats en personne seulement.

Le retour du VOL SIMULÉ! Destination: Espana...

Cette année encore, vous pouvez vivre une expérience fabuleuse et inoubliable: embarquez-vous sur les ailes d'Iberia à destination de Madrid... au moyen d'un VOL SIMULÉ chez Eaton Centre-ville, 5e étage, du 28 janvier au 23 février. Départs à midi et 17h45 du lundi au vendredi et à midi seulement le samedi. Le vol vous donne droit à un repas espagnol de 4 services, un film, de la musique et un défilé-capsule. Les billets, 7.95 chacun, sont vendus au comptoir spécial Voyages Eaton, Centre-ville, 6e étage, ou aux bureaux suivants de Voyages Eaton: Anjou, Pointe-Claire, Laval, Saint-Bruno et Rockland. Cartes Eaton, Visa et American Express acceptées. Achats en personne seulement. Pour de plus amples renseignements, composez 284-8484.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes Visa et American Express sont aussi acceptées pour les achats en personne.

Centre-ville: lun. au mer. 10h à 18h; jeu. ven. 10h à 21h; sam. 9h30 à 17h.
Autres magasins Eaton: lun. au mer. 9h30 à 18h; jeu. ven. 9h30 à 21h; sam. 9h à 17h.

CENTRE-VILLE
St-Catherine et University

MONT-ROYAL
Centre Rockland

ANJOU
Galeries d'Anjou

POINTE-CLAIRE
Centre commercial Fairview

CÔTE-ST-LUC
Mail Cavendish

LAVAL
Carrefour Laval

SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno

SAINT-LAURENT
Galeries St-Laurent

BELOEIL
Mail Montenach